Fribourg (Suisse) 62me année. — N° 130 | Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION | Mardi 7 juin 1932

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. ½	Le millimètre de hauteur sur une colonne
Suisse	10 »	
Etranger	12 »	
Réclame	25 »	

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Aujourd'hui, déclaration Herriot.
La conférence économique mondiale.
Caractère de la révolution chilienne.
Négociations anglo-irlandaises.
La politique extérieure de l'Italie.

Le ministère Herriot se présente aujourd'hui, mardi, devant le Parlement.

La question ne se pose pas de savoir s'il obtiendra la majorité ; mais quelle sera cette majorité ? Groupera-t-elle, avec les voix de gauche et du centre-gauche, celles de groupes de l'ancienne majorité Tardieu ?

On a noté, à ce propos, le fait qu'aucun orateur notable de la minorité n'a manifesté l'intention d'interpeller le gouvernement, après la lecture de la déclaration ministérielle. Des communistes et un indépendant figurent seuls sur la liste des interpellateurs.

Il est évident que c'est la déclaration ministérielle qui déterminera la position des groupes de la nouvelle minorité et qui les décidera à prendre, dès le début, une attitude d'opposition ou d'expectative.

On pourrait faire la même réflexion à propos des socialistes, dont le vote favorable est escompté, mais qui entendent subordonner leur jugement aux déclarations que M. Herriot fera sur certains points qui ont déterminé le désaccord avec les radicaux. Il faut, du reste, présumer que le chef radical-socialiste se tiendra à des généralités suffisantes pour se tirer d'affaire.

On a fait remarquer que la journée d'aujourd'hui, mardi, présente quelques coïncidences curieuses. C'est, en effet, aujourd'hui que la Cour de La Haye rend son jugement dans l'affaire des zones. M. Herriot va se trouver en présence d'une sentence arbitrale qui concerne la France. Or, il a toujours été un ardent défenseur de l'arbitrage en matière de conflits internationaux et il a signé, en 1925, avec la Suisse, un traité général d'arbitrage, qui est toujours en suspens devant le Sénat. Réussira-t-il à le faire, enfin, ratifier par la Haute Assemblée ?

***

Malgré la confusion qui a caractérisé les conversations préliminaires relatives au projet de conférence économique internationale, la clarté paraît se faire peu à peu à propos de cette nouvelle consultation mondiale, à laquelle, espère-t-on, le gouvernement des Etats-Unis sera représenté.

Il a mis, comme on sait, à son acceptation deux conditions essentielles : 1° la conférence devra se tenir ailleurs qu'à Lausanne afin qu'il n'y ait aucune confusion possible, dans les esprits, entre cette conférence et celle de Lausanne proprement dite ; 2° en aucune manière, les dettes et les réparations, qui seront propres à la réunion de Lausanne, ne pourront être discutées au cours de cette seconde conférence.

Dans l'état actuel des choses, les deux questions auxquelles s'intéresse particulièrement le gouvernement américain sont : 1° les moyens de réaliser une étroite coopération des banques centrales de France, d'Angleterre, d'Italie et des Etats-Unis, à l'effet d'enrayer la chute des prix ; 2° sous une forme ou sous une autre, obtenir un relèvement de la valeur de l'argent.

Le caractère monétaire que les Etats-Unis souhaiteraient donner à cette conférence apparaît dans une lettre que le ministre américain aux affaires étrangères, M. Stimson, a adressée à la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Un député avait récemment présenté une résolution demandant la convocation par les Etats-Unis d'une conférence monétaire internationale. M. Stimson a répondu qu'il n'en voyait pas l'opportunité. Mais les Etats-Unis souhaitent que le plus grand nombre de pays possible assistent à cette nouvelle conférence, et notamment les pays qui produisent de l'argent, tel que le Mexique et le Pérou. Un projet qui retient particulièrement l'attention consisterait à demander aux banques centrales du monde entier de maintenir 4 % de leurs réserves en argent. Parmi les plus ardents partisans de la revalorisation de l'argent, aux Etats-Unis, on trouve M. Borah, président de la commission des affaires étrangères du Sénat.

A Londres, on attend, avant de poursuivre les négociations au sujet de cette conférence économique, la réponse des puissances qui ont été pressenties par le gouvernement britannique. D'une manière générale, on ne croit pas que, même après qu'auront été reçues ces réponses, cette conférence et son ordre du jour soient fixées d'une manière précise avant la fin de la première partie de la conférence de Lausanne.

***

Le gouvernement provisoire du Chili a décrété la dissolution du Congrès. Il a décidé, en outre, que, dès maintenant, il procurera aux ouvriers agricoles, en attendant que le travail pour les récoltes soit réorganisé, le logement et la nourriture. Il a également décrété une amnistie générale pour tous les détenus politiques.

On précise que le président Montero n'a pas démissionné, mais qu'il a remis samedi ses pouvoirs aux chefs de l'insurrection, lorsqu'il a vu que les troupes abandonnaient le gouvernement.

Le nouveau ministre des finances a déclaré que les banques n'avaient rien à craindre du nouveau régime. De nombreuses personnes ayant commencé à retirer leurs fonds des établissements bancaires, le gouvernement a décrété que ces établissements seront fermés pendant trois jours.

Mais le bruit court qu'une contre-révolution aurait éclaté dans le sud du Chili. Elle serait appuyée par les forces militaires et navales de Concepcion et de Talcahuano.

***

Dans un discours prononcé samedi, M. Thomas, ministre britannique des Dominions, avait exprimé l'espoir d'une solution prochaine du conflit anglo-irlandais, qui a été provoqué, comme on sait, par l'abrogation du serment d'allégeance et la suppression des annuités foncières. L'attitude de la Grande-Bretagne, dans cette affaire, a dit M. Thomas, n'était pas basée sur une théorie constitutionnelle quelconque, mais elle était inspirée seulement par le sentiment qu'un accord entre deux parties ne peut être modifié que par consentement mutuel.

Or, hier lundi, à la Chambre des communes, en réponse à une question de M. Lansbury, chef de l'opposition, M. Thomas a déclaré : « J'ai à vous informer que le gouvernement britannique a reçu, par l'entremise du haut-commissaire de l'Etat libre, l'invitation de M. de Valera d'entamer des négociations préliminaires au sujet des difficultés présentes qui existent entre les deux pays quant aux négociations relatives à la conférence d'Ottawa. Cette invitation a été acceptée. En conséquence, je me propose de me rendre à Dublin ce soir, accompagné par le ministre de la guerre, lord Hailsham. M. de Valera a accepté de poursuivre ces conversations à Londres vendredi prochain. »

Effectivement, M. Thomas et lord Hailsham sont partis hier soir pour Dublin, en même temps que M. Dulanty, haut-commissaire d'Irlande à Londres.

Dans la capitale irlandaise, bien qu'aucun communiqué n'ait été fait concernant l'invitation du gouvernement britannique par le gouvernement de l'Etat libre à des conversations préliminaires sur les difficultés qui existent entre les deux pays, on croit savoir que cette question avait été discutée par les ministres irlandais la semaine dernière.

***

Ces jours-ci, au Sénat italien, à part le grand discours du ministre Grandi, les aspects divers de la politique étrangère ont été traités successivement par plusieurs orateurs, dont le sénateur Calissa. Celui-ci a parlé notamment de la question des mandats et des revendications italiennes dans ce domaine.

M. Calissa a d'abord rappelé que, dans la répartition des mandats, aucune part n'avait été faite à l'Italie. « Nous voulons bien, a dit l'orateur, oublier le tort qui nous a été fait pour ne pas nous aigrir dans de stériles rancunes ; mais nous avons droit à une justice réparatrice ; nous avons les mêmes droits que les autres pays vainqueurs. »

Le sénateur a cependant reconnu que la région de l'Anatolie méridionale avait été attribuée à l'Italie. Disons à ce propos que, si cette contrée fait aujourd'hui partie de la Turquie, l'Italie peut s'en prendre à l'Angleterre, qui a poussé la Grèce à faire la guerre à la Turquie ; or, celle-ci a profité de sa victoire pour récupérer tout ce qu'elle a pu de ses anciens territoires.

Une enquête américaine au pays des Soviets

II. La situation faite aux paysans russes

Un Américain, M. Hickman Prince, profitant de circonstances particulières, visita, l'an dernier, la Russie, s'efforçant de voir le plus exactement possible comment le gouvernement soviétique avait organisé la culture du sol et notamment la production du blé.

Mettant à profit cette enquête dont M. Hickman Prince a publié les parties essentielles dans les deux derniers numéros du *Country Gentleman*, nous avons exposé dans un précédent article comment l'agriculture était actuellement pratiquée dans la Russie rouge. Utilisant cette même documentation, nous voudrions aujourd'hui retenir l'attention sur le sort misérable des paysans russes.

Il est d'abord une première catégorie d'entre eux qui a énormément à souffrir : ce sont les paysans anciennement riches. L'affreux traitement qu'on leur applique a profondément ému M. Hickman Prince : « Comme les paysans riches, écrit-il, refusaient de mettre leurs terres en commun, on les chassa de leurs demeures par milliers pour les reléguer, bien loin de chez eux, sur les terres les plus pauvres de la Russie où, dans des camps de concentration, ils doivent travailler à la colonisation de vastes solitudes stériles. J'ai vu, ajoute notre enquêteur américain, plusieurs trains entièrement remplis de ces « koulak » qu'on conduisait, la baïonnette dans les reins, des camps de concentration pour travailler à l'irrigation des déserts du Turkestan. Le regard abattu et la face amaigrie de ces milliers de malheureux qu'on menait à une mort lente par la chaleur et la famine restent profondément gravés dans ma mémoire. »

Mais, si les anciens paysans riches sont traités d'une façon particulièrement cruelle, les paysans pauvres n'ont guère lieu de se réjouir, eux non plus, du sort qui leur est fait.

La plupart ont dû s'établir sur les « fermes collectives », où la vie n'est rien moins que douce pour ces travailleurs ruraux. M. Hickman Prince, qui a visité plusieurs de ces organisations et qui y a même quelque peu séjourné, donne à ce sujet des détails caractéristiques. Nous emprunterons à son récit quelques constatations topiques.

Il nous dit tout d'abord son grand étonnement la première fois qu'il arriva dans une de ces « fermes collectives ». « Deux petits campements, écrit-il, apparurent à l'horizon sans borne de la plaine que je traversais. Je demandai à mon conducteur ce que c'était. « Ce sont, me répondit-il, les constructions d'une « ferme collective » ; je lui exprimai mon étonnement, parce que je croyais que les paysans des « fermes collectives » vivaient dans leur village et travaillaient dans les champs collectifs voisins. « Mais c'est un bel exemple de nos progrès, me déclara mon guide : les villages coupaient les fermes d'Etat, nous avons détruit ces villages pour une meilleure culture et nous avons placé ces gens ici. »

Voilà un singulier progrès au point de vue familial et social. Mais pénétrons avec M. Hickman Prince dans une de ces installations et nous allons voir la triste existence qu'y mènent, pêle-mêle, des centaines de pauvres êtres humains.

Lorsque l'enquêteur américain arriva, le soleil se couchait sur les steppes de l'ouest et les paysans de la « ferme collective », arrêtant leur dur labeur, ne tardèrent pas à revenir dans les deux campements où « ils s'entassèrent le long des tables supportées par des caisses vides où se trouvait servi leur repas du soir ».

Mais quel repas peu réconfortant pour des hommes et des femmes qui avaient travaillé toute la journée ! Jugez-en d'après ce que rapporte M. Hickman Prince : « Je m'assis, raconte-t-il, sur une caisse et partageai leur souper qui consistait en une soupe fortement aqueuse dans laquelle flottaient de rares feuilles de choux, et deux épaisses tranches de pain noir quelque peu moisi, une portion d'esturgeon salé et un verre de thé fumant sans sucre ni citron. Comme j'étais un hôte d'honneur, on me servit mon souper dans une assiette séparée pendant que les autres mangeaient au plat commun. »

Et le couchage n'était pas plus confortable que la nourriture. Voici, en effet, quelques détails que nous donne M. Hickman Prince. Après le souper, le secrétaire de la « ferme collective » l'ayant invité à aller se reposer dans l'un des dortoirs communs, il hésita, et ses hésitations se comprennent facilement : « L'air intérieur, dit-il, était imprégné de senteurs d'ail, d'oignon cru, de cuir mouillé et de linge sale ; cependant, ajoute-t-il, j'étais assez curieux pour tenter une visite, et j'espérais que la vue de toutes ces choses compenserait mes tortures nasales. »

Et voici ce qu'il vit : « Sur les deux longs pans, il y avait quatre rangs de lits superposés et, au milieu, des lits un peu plus grands. A l'autre bout, il y avait un poêle qu'on utilisait l'hiver. Il n'y avait ni fenêtres, ni autre moyen de ventilation que l'unique porte. Les lits étaient faits de paille, recouverts de couvertures sales au dernier degré, ainsi que de grandes piles de linge de corps sale et tout en guenilles. On ne faisait aucun effort pour séparer les sexes. Tous, les hommes, les femmes et les enfants, dormaient dans ces deux campements. » Quand il eut bien vu cette lamentable organisation, M. Hickman Prince prit pour prétexte que les campements étaient remplis et il se retira, préférant passer la nuit en plein air.

Il nous donne encore quantité de détails montrant la douloureuse situation des paysans groupés dans les « fermes collectives », sous la rigoureuse surveillance de soldats et d'agents de Moscou.

Parmi tous les faits qu'il cite, nous nous contentons de signaler la façon dont sont traités les pauvres enfants de ces paysans. Dès l'âge de 6 ans, ils doivent travailler parfois fort péniblement. En allant dans la campagne pour se rendre compte de la manière dont les habitants des « fermes collectives » exécutaient leur ouvrage, de 5 heures du matin à 8 heures du soir, sous un soleil torride, M. Hickman Prince vit beaucoup de ces tout jeunes enfants en plein travail : « Je remarquai, raconte-t-il, une petite fille aux cheveux de lin, aux yeux bleus, âgée d'environ huit ans, qui manœuvrait sa houe méthodiquement du matin au soir... De nombreux portraits de petits garçons avec leur houe me reviennent à la mémoire. Dans tout autre pays, à leur âge, ils eussent été à jouer ou sur le chemin de la classe, en ces clairs matins. Mais il n'y avait ni classe, ni jeux pour ces petits garçons. »

Ajoutons, pour terminer, qu'on ne paye aucun salaire aux paysans des « fermes collectives » qui travaillent du matin au soir, tous les jours du mois et pendant plusieurs mois consécutifs.

Ce sont là des faits constatés par un observateur indépendant et compétent. Il serait à souhaiter qu'ils fussent connus dans les milieux populaires des divers pays où les agents de Moscou se livrent à une active propagande : ils montreraient aux travailleurs ce qu'ils perdraient à l'extension à toute l'Europe du prétendu paradis soviétique.

MAX TURMANN
professeur à l'Université.

La conférence du désarmement

Genève, 7 juin.

La commission terrestre de la conférence du désarmement a examiné hier, lundi, le rapport qu'elle doit adresser à la commission générale. Ce rapport a pour but de répondre aux questions posées par la commission générale. Il porte sur l'artillerie, les véhicules blindés et certaines fortifications. Sur un point, la commission est unanime à dire que l'artillerie d'un calibre de plus de 250 mm. a un caractère particulièrement dangereux pour la population civile. Après diverses modifications, le rapport a été approuvé à l'unanimité.

Le comité des effectifs, chargé de trouver une définition qui permette une comparaison entre les effectifs des divers pays, a dû constater qu'il n'avait pas été possible d'arriver à un accord. Il a décidé de saisir immédiatement le président de la conférence des points sur lesquels l'accord n'a pas pu se faire.

Le comité se réunira de nouveau jeudi pour arrêter les termes de cette communication à adresser au président de la conférence ainsi que pour décider de la marche ultérieure des travaux du comité.

La Hongrie et l'Allemagne

Budapest, 4 juin.

L'Allemagne agissant directement et indirectement contre le plan Tardieu, considéré par la plupart des hommes politiques hongrois comme la seule solution possible de la crise actuelle, est depuis quelque temps vivement attaquée dans la presse, au Parlement et dans les milieux économiques de Hongrie. Comme pour mettre en garde l'opinion publique contre toute offre ou promesse de secours de Berlin, les journaux, après avoir rappelé l'attitude hostile de l'Allemagne envers la Hongrie, lors de la conclusion du traité douanier entre les deux pays, en étudient maintenant longuement la situation intérieure et s'ingénient à en faire ressortir la précarité.

Entre autres, le *Pesti Naplo*, revenant, à l'occasion de la démission de M. Brüning, sur le résultat du scrutin du 13 mars, exprime dans une longue étude son anxiété au sujet de l'orientation et de l'avenir de l'Allemagne. « Qu'est-il, en effet, arrivé, écrit-il, le 13 mars dernier ? » De 43 millions d'électeurs, environ 12 millions ont voulu mettre à la place de Hindenburg Hitler. Mais à cette foule, déjà en elle-même assez nombreuse et menaçante, appartiennent aussi les 2 millions et demi d'hommes ayant voté pour le candidat nationaliste et les 5 millions de communistes qui, quoique l'on dise renforçent le camp de Hitler. Dix-neuf millions et demi d'hommes sont donc ainsi contre le régime politique et économique actuel de l'Allemagne.

L'Allemagne a bien élu à la présidence Hindenburg. « Toutefois, explique ce journal, c'est uniquement le vainqueur de Tannenberg, le souvenir vivant de l'époque glorieuse du militarisme allemand, qui, par le seul prestige de sa personne, a conquis au moins la moitié des 18 millions d'électeurs, lesquels lui ont accordé leur vote exclusivement à lui et non point à la République allemande. » Mais le futur chef d'Etat ayant déjà 84 ans, on pense dès à présent à ce qui viendra après lui, car, alors, on pourra difficilement opposer quelqu'un à Hitler. Et, dans le meilleur des cas, si Hitler n'est pas élu personnellement, c'est en tout cas le parti nationaliste qui triomphera. « Qu'y aura-t-il — se demande l'auteur de cet article — dans l'Allemagne hitlérienne ; que fera l'Allemagne de Hitler ? Aucune perspective ne saurait être plus inquiétante pour l'avenir de l'Allemagne autant que pour la paix européenne, même si l' « hitlérisme » est jugé comme une sorte de psychose. » De fait, en dehors de ses troupes d'assaut, jeunes, prêtes à tout, ce mouvement réunit encore une armée entière de philosophes jeunes et vieux, professeurs, publicistes et autres intellectuels qui, avec tout l'appareil matériel et moral de la philosophie classique allemande, sont en train de construire l'édifice idéal du Troisième Empire et du mythe de la nation allemande. Peu importe que toute cette construction soit fondée sur des fantasmagories ; l'état d'esprit, surtout s'il est organisé en système et méthode, recèle plus de dangers que la raison la plus sage et la plus logique.

Ce serait, en effet, naïf d'espérer que, en arrivant au pouvoir, le nationalisme-social se dépouillera de ses excès et s'apaisera, bon gré, mal gré, dans l'exercice du gouvernement. Les peuples, comme les individus, sont déterminés dans leurs actions par leur passé, par leurs passions et surtout par les promesses et les mots d'ordre.

On ne doit donc s'attendre à aucun état d'équilibre de l'arrivée au pouvoir des hitlériens, qui, en pénétrant petit à petit dans les écoles, dans l'armée, dans l'administration, dans les organisations de la police, pourraient facilement, en quelques mois, précipiter l'Allemagne dans une guerre civile et détruire l'unité allemande établie il y a 61 ans. Ceci, a noté l'organe hongrois, n'est point un cauchemar entrevu dans un moment de désespoir ou quelque conception pessimiste, mais une probabilité avec laquelle il faut compter. La lutte tragique de l'Allemagne n'a donc pas pris fin ; elle ne fait, au contraire, que commencer.

Telles sont les conséquences de l' « hitlérisme » pour la situation intérieure de l'Allemagne.

A. M.

NOUVELLES DIVERSES

Le Sénat américain a voté le projet de loi sur le revenu et le président Hoover l'a signé.

— On mande de Pékin que la commission de la Société des nations, arrivée de Moukden, séjournera à Pékin trois semaines.

— On mande de Zuntur, province de Madras, que 250 congressistes hindous qui s'étaient assemblés pour tenir la conférence provincale, interdite par les ordonnances spéciales, ont été arrêtés.

— M. Harmodio Arias, avocat, a été élu président de la République de Panama à une grosse majorité.

— M. Jacques Rouché a été maintenu directeur de l'Opéra de Paris pour une période de sept ans, par décret du ministre de l'instruction publique.

Les affaires d'Allemagne

Démenti

Berlin, 6 juin.

Les bruits répandus dans la presse allemande et étrangère selon lesquels le président du Reich songerait à se retirer et que l'ex-kronprinz serait nommé à sa place régent du Reich, sont démentis de la manière la plus catégorique par les milieux compétents.

Les prochaines élections

Berlin, 6 juin.

Le président du Reich a signé une ordonnance fixant au 31 juillet les élections au Reichstag.

Un nouveau ministre

Le président a nommé ministre du travail M. Schæffer, président de l'Office des assurances du Reich.

Une réponse de M. Brüning

Berlin, 7 juin.

L'ancien chancelier Brüning et les autres membres de l'ancien cabinet publient dans la *Germania* une réponse à la déclaration du nouveau gouvernement.

M. Brüning rappelle que, en arrivant au pouvoir, il a eu à faire face à une dette flottante importante à laquelle sont venus s'ajouter la crise économique mondiale, l'assainissement financier des banques, des entreprises industrielles et de nombreuses coopératives. Tenant compte de cette situation, le gouvernement, pendant les années 1930 à 1932, a diminué les dépenses du Reich, des Etats, des communes et des assurances sociales de plus de six milliards de marcs et a largement adapté le train de l'Etat à l'appauvrissement de la nation. Le gouvernement a demandé des sacrifices à l'ensemble du peuple pour avoir la main libre en matière de politique étrangère, dans la lutte contre les réparations et en vue de surmonter la crise économique. Malgré toutes ces difficultés, le cours du marc a été maintenu. La dette flottante et la dette à long terme du Reich ne s'est pas accrue. Le cabinet a été arraché de son travail, alors qu'il préparait le budget. Dans des conditions difficiles, il a jeté les bases d'un nouvel avenir et il a veillé à répartir avec autant d'égalité que possible les sacrifices inévitables.

Le gouvernement de Prusse

Berlin, 7 juin.

Le chancelier a commencé des démarches en vue de la constitution, en Prusse, d'un gouvernement parlementaire. Le chancelier a reçu M. Hugenberg et compte avoir des entretiens avec des représentants des hitlériens et du Centre.

Au Mecklembourg

Schwerin, 6 juin.

Les nationalistes-sociaux ont la majorité absolue dans la Diète élue le 5 juin : 30 voix sur 59.

Ils ont gagné 28 sièges aux dépens des nationalistes.

La tentative d'attentat contre M. Mussolini

Rome, 6 juin.

L'individu arrêté avant-hier, place de Venise, et qui avait l'intention d'attenter à la vie du chef du gouvernement a été interrogé, hier, par le juge d'instruction du Tribunal spécial. Sbardellotto serait originaire de la province de Belluno. Il serait revenu quatre fois en Italie, depuis son départ, en 1925. Il aurait, en particulier, fait de courts séjours à Civita-Vecchia et à Terni. La police aurait eu connaissance de sa présence en Italie, mais le faux passeport étranger qu'il possédait l'aurait jusqu'alors protégé.

Sbardellotto aurait déclaré qu'il avait l'intention de se tuer, une fois son attentat commis.

Les journaux italiens, en dehors du commentaire et du communiqué officiel, ne donnent aucun détail.

Il résulte des déclarations faites par Sbardellotto, au cours de son premier interrogatoire, que l'attentat avait été préparé par un groupe d'émigrés qui sont de vieilles connaissances de la police italienne.

Sbardellotto avait vu, pendant ces derniers mois, plusieurs fois ces émigrés en Belgique et en France. Ceux-ci lui fournirent les bombes, le revolver, le faux passeport suisse, ainsi que les fonds nécessaires. Sbardellotto serait venu en Italie tout au début de juin, en passant par le Brenner. Il était descendu sous le nom de Galvini d'abord à Civita-Vecchia, puis à Tivoli, d'où il vint à Rome le jour même de son arrestation.

Le nouveau cabinet roumain

Bucarest, 6 juin.

(Havas.) — M. Vaïda a constitué son cabinet comme suit :

Présidence du Conseil et Intérieur : M. Vaïda ; Justice : M. Potarga ; Guerre : général Amza ; Finances : M. Mironesco ; Industrie et commerce : M. Lugojono.

Les autres ministres seront désignés après la conclusion des négociations engagées depuis dimanche entre MM. Vaïda et Georges Bratiano, chef des libéraux dissidents.

Bucarest, 6 juin.

Ont encore été nommés membres du cabinet roumain : sous-secrétaires d'Etat pour la Transylvanie, M. Hatiegan ; pour la Bessarabie, M. Halipa ; pour les affaires étrangères, M. Tilea ; pour les minorités, M. Brandsch ; ministres intérimaires : aux affaires étrangères, M. Mironesco ; au Travail, M. Vaïda ; à l'Agriculture, M. Potarga ; à l'Instruction publique, M. Lugojono.

Tous les ministres ont prêté serment.

Bucarest, 6 juin.

M. Mironesco, après une longue conférence au ministère des finances, a déclaré à la presse : « Aujourd'hui, mon premier but sera d'acquitter les salaires, traitements et pensions intégralement pour juin et les arriérés de mai. Je considère, en outre, comme un devoir d'honneur l'intangibilité du payement du coupon extérieur et le maintien de la stabilisation monétaire. »

Les Japonais en Mandchourie

Tokio, 6 juin.

L'empereur du Japon a sanctionné l'envoi de nouvelles forces en Mandchourie et le retrait d'autres troupes. On ne sait pas si cette mesure entraînera l'augmentation des effectifs ou s'il s'agit d'une simple relève.

On déclare que l'envoi de nouveaux effectifs, principalement composés de détachements de cavalerie, semble dû au fait qu'on considère l'infanterie montée comme étant l'arme la mieux à même de combattre les bandits à cheval.

Tokio, 6 juin.

Le ministre des affaires étrangères dément catégoriquement les rumeurs lancées par la presse suivant lesquelles le gouvernement français serait disposé à accorder un prêt au gouvernement mandchou, à condition que ce prêt soit garanti par le Japon.

Toutefois, on apprend qu'un membre de la Banque franco-asiatique se rendra prochainement de Tokio en Mandchourie pour discuter avec le gouvernement et les autorités soviétiques la question d'un entretien concernant le chemin de fer oriental chinois à l'administration de laquelle la France accepterait de participer. Dans le cas où les démarches du représentant de la Banque franco-asiatique obtenaient des résultats satisfaisants, la France offrirait au gouvernement mandchou les fonds nécessaires pour améliorer le réseau du chemin de fer oriental chinois.

Le congrès des catholiques allemands

Les catholiques allemands s'apprêtent à leur congrès annuel, qui est, en même temps qu'une revue de leurs forces, une occasion de se retremper dans les principes religieux et moraux qui font leur force et leur remarquable cohésion. On traitera, cette année, *La question du Christ dans la grande ville*, question palpitante à notre époque où la culture moderne essaye de battre en brèche les idées chrétiennes et les fondements spirituels de la société. Ce sujet intéressera vivement les groupes et les organisations catholiques, qui auront l'occasion d'entendre les meilleurs orateurs d'Allemagne, les chefs écoutés dont l'activité incessante a permis au catholicisme d'arriver à un développement réjouissant des principes qui nous sont chers.

Le congrès aura lieu cette année du 31 août au 5 septembre, à Essen, dans la grande ville industrielle de Rhénanie. Essen, qui est la ville, qui, avec Chicago, a eu le plus rapide développement du monde, a été bien choisi pour le sujet qui y sera traité.

La manifestation qui sera certainement la plus imposante sera la messe en plein air, célébrée par Son Exc. le Nonce apostolique, et la réunion finale, à laquelle prendront part plus de 200,000 personnes. Il est prévu également deux grandes expositions d'art et différentes assemblées de groupes.

Une bombe terroriste

Belgrade, 7 juin.

Hier matin lundi, à Otocak (Croatie), une machine infernale a été trouvée devant le monument du roi Pierre. La machine ayant été démontée, on a constaté qu'elle avait été réglée pour exploser à 3 heures et qu'elle était de la même origine que celle qui fut trouvée il y a quelque temps à Split et qui provenait de Zara.

Le nouveau Directoire de Memel

Memel, 7 juin.

M. Schreiber, syndic de la Chambre de l'industrie et du commerce de Memel, nommé président du Directoire par le gouverneur du territoire de Memel, a nommé, hier matin, membres du Directoire le député Sziagaut et le maître principal Walgan. Tous trois sont membres des partis de la majorité.

ANGLETERRE ET ÉGYPTE

Londres, 6 juin.

On mande du Caire au *Daily Telegraph* :

Le gouvernement égyptien a fait savoir au gouvernement britannique qu'il était désireux de négocier la conclusion d'un accord anglo-égyptien. Il enverra à Londres un mémoire soulignant que les circonstances actuelles offrent une occasion idéale pour une reprise des négociations entre les deux pays.

Chine et Soviets

Nankin, 6 juin.

Au cours d'une réunion secrète, le gouvernement de Nankin a approuvé en principe la reprise des relations diplomatiques avec la Russie soviétique.

Nouvelles religieuses

Une conversion importante

Un des plus grands prédicateurs anglicans vient de se convertir au catholicisme. Il s'agit du Révérend William Edwin Orchard, pasteur de l'Eglise méthodiste, docteur en théologie de l'université de Londres, un des grades académiques les plus difficiles à conquérir.

M. Orchard passait pour le plus grand prédicateur de l'Angleterre ; il exerçait par sa doctrine, par sa dialectique, une vraie fascination sur son auditoire.

Il vient de faire son abjuration à Rome, dans la chapelle de l'Institut oriental, dans les mains de Mgr Duchemin, recteur du Collège anglais Beda. M. Orchard avait quitté Londres il y a deux mois. Avant son départ, il envoya à ses amis une lettre-circulaire d'une douzaine de pages qui est un document très intéressant et très précieux. Il y dit qu'il est arrivé à la conviction que le Saint-Siège s'identifie avec la pierre sur laquelle le Christ a promis de bâtir son Eglise ; que Rome tient les clefs des vérités du christianisme ; que l'Eglise romaine est la seule vraie religion chrétienne ; que, dans cette Eglise seule, se maintient le dépôt de la révélation. « Pour la liberté et le salut de l'humanité, dit-il, je considère comme absolument nécessaires les principes sur lesquels Rome se fonde. »

Le Dr Orchard a ajouté que, durant tout le travail de réflexion qui l'a amené au catholicisme, un grand nombre de ses amis auxquels il s'était confié lui ont écrit pour lui exposer les traditionnels arguments et attaques contre l'Eglise catholique, mais que ces lettres n'ont fait que hâter son retour au vrai bercail.

Nouvelles financières

Une panique sur le marché du blé

Une véritable panique a été causée sur le marché des grains, à Winnipeg (Canada), par des rumeurs qui ont couru suivant lesquelles le cartel canadien du blé serait mis en liquidation. Le désir de parer à des pertes éventuelles a déterminé aussitôt un mouvement de ventes massives.

Les réserves d'or aux Etats-Unis

La situation des stocks d'or des Etats-Unis est la suivante : le total des stocks se monte à 4 milliards 300 millions de dollars, soit une perte de 700 millions de dollars depuis septembre.

La perte subie au cours des semaines dernières est de 100 millions de dollars.

LE MINISTÈRE HERRIOT

Paris, 7 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier lundi au ministère des affaires étrangères sous la présidence de M. Herriot. Ils ont procédé à l'examen des affaires courantes et mis au point ensuite le projet de déclaration ministérielle dont les termes seront définitivement arrêtés par le conseil des ministres d'aujourd'hui. La séance a duré plus de deux heures.

Paris, 7 juin.

Un décret du président du conseil institue un comité chargé de coordonner les besoins de la défense nationale. Il est présidé par délégation du président du conseil, comprend les ministres de la guerre, de la marine de l'air, deux inspecteurs généraux, des représentants des états-majors de ces trois départements, des hauts fonctionnaires.

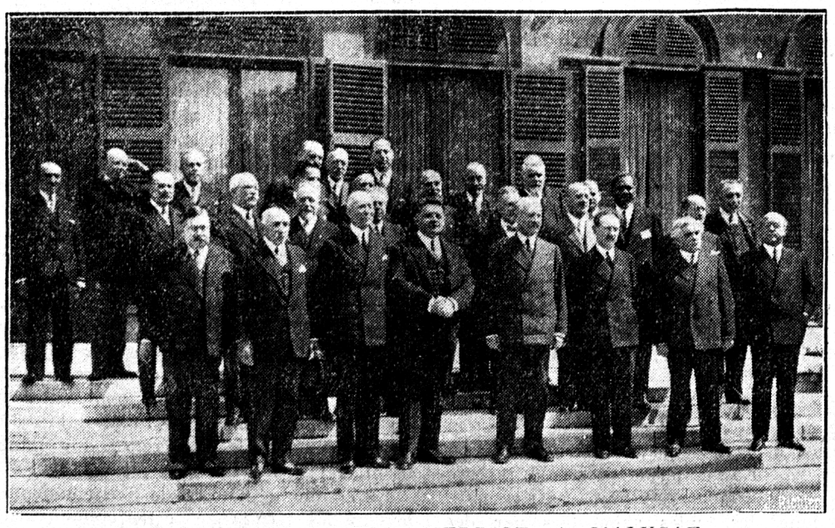

LE NOUVEAU CABINET HERRIOT A L'ÉLYSÉE

Au premier rang, de gauche à droite : M. Paul Painlevé (Aéronautique) ; M. Leygues (Marine) ; M. Renoult (Justice) ; M. Herriot (présidence et Affaires étrangères) ; M. Albert Lebrun, président de la République ; M. Chautemps (Intérieur) ; M. Paul-Boncour (Guerre) ; M. Albert Sarrault (Colonies).

La session fédérale

Conseil national

Séance du 6 juin

En ouvrant la session de juin, le président, M. Abt, prononce l'éloge funèbre de MM. Rahm (Schaffhouse), von Matt (Nidwald), Hartmann (Grisons) et Eugster-Züst (Appenzell, Rhodes-Extérieures). L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Les défunts ont été remplacés par MM. Ruh (Schaffhouse), Gabriel (Nidwald), Meuli (Grisons), et Flisch (Rhodes-Extérieures).

On passe au rapport du Conseil fédéral sur la douzième session de la Société des nations. M. Reinhard (Berne), socialiste, fait rapport.

Le rapporteur se félicite des décisions prises au sujet de la guerre bactériologique et du désarmement moral.

La commission présente un postulat invitant le Conseil fédéral à déposer un rapport sur les mesures qu'il compte prendre pour favoriser la diffusion de publications pacifistes. Le rapporteur signale le mouvement qui se fait dans l'opinion publique contre le commerce international des armes.

M. Welti (Bâle), communiste, développe une motion invitant le Conseil fédéral à soumettre dans le plus bref délai aux Conseils législatifs un arrêté comprenant les points suivants : 1. La Suisse sort de la Société des nations. 2. La Suisse renverra du territoire de la Confédération la Société des nations et ses bureaux ; 3. La fabrication et le commerce des armes sont interdits ; 4. Les dépenses militaires et les dépenses pour la Société des nations sont supprimées et versées au fonds des assurances sociales.

La discussion a été interrompue et la séance a été levée à 8 heures.

Conseil des Etats

On aborde le compte d'Etat de la Confédération. M. Dietschi (Soleure) présente le rapport général et souligne la diminution des recettes des ventes par rapport à 1930 qui a été constatée à la fin de l'exercice écoulé, pour la première fois depuis 1915.

La période de prospérité a pris fin. C'est pourquoi le Conseil fédéral a proposé, en prévision des difficultés économiques qui ont déjà commencé aujourd'hui à déployer leurs effets, de verser au fonds de chômage l'excédent du compte des profits et pertes, soit 23 millions. La commission approuve cette proposition.

La commission ne s'est pas encore occupée de la question des traitements. Elle attend pour le faire le message du Conseil fédéral. En attendant, elle insiste, une fois de plus, sur la nécessité de réduire les dépenses de l'Etat et de ramener en particulier à des normes correspondant aux difficultés du moment les chiffres des subventions fédérales. En terminant, le rapporteur rend hommage au travail énergique et intelligent accompli par le chef du Département fédéral des finances et ses collaborateurs.

M. Musy, conseiller fédéral, déclare : « En présence des difficultés que l'avenir nous réserve, il faut à tout prix maintenir l'équilibre budgétaire et des réserves, suffisantes pour couvrir les déficits probables. Il faut que le peuple comprenne la gravité de la crise pour se résigner aux sacrifices qu'on lui demandera. Mais l'effort fiscal a des limites qu'il serait imprudent de dépasser. » L'orateur se dit convaincu que la Suisse doit pratiquer sur toute la ligne une politique de déflation si elle veut maintenir sa devise à la parité-or. Il ne suffit pas de prendre les mesures qui s'imposent, il faut savoir les prendre à temps.

L'entrée en matière a été décidée. La séance a été levée à 7 h. ¾.

Le téléphone

Au 1er janvier 1932, la Suisse, avec ses 324,088 postes téléphoniques, soit 8 par 100 habitants, venait au troisième rang des pays européens, immédiatement après le Danemark et la Suède.

Le trafic accuse également une augmentation qui se monte dans le service local à 13 millions de conversations, dans le service interurbain à 6 millions et dans le service international, à 600,000. La moyenne annuelle des conversations par abonné a passé de 1072 à 1102. Cela ne représente que trois conversations par jour et par abonné, ce qui, en comparaison de l'étranger, est remarquablement peu.

Les communistes suisses

Le comité central du parti communiste suisse s'est réuni samedi et dimanche, à Zurich. Après un exposé de M. Jules Humbert-Droz, secrétaire politique du comité central, une résolution fut adoptée contre la guerre.

Après un exposé de M. Krebs, député au Grand Conseil de Bâle, le comité central a approuvé le programme d'action pour l'agitation parmi les paysans. Enfin, il a été décidé de tenir, le 1er dimanche d'octobre, à Zurich, un congrès antifasciste. En terminant, le comité central a voté une résolution contre la baisse des salaires du personnel fédéral.

Un journaliste suisse disparu en Chine

Les *Basler Nachrichten* apprennent par une communication du consulat général du Japon à Kharbine qu'on est sans nouvelles, depuis le 27 mai, du Dr Lindt, de Berne, envoyé spécial du journal bâlois en Mandchourie.

Des officiers japonais ont indiqué que M. Lindt a quitté Kharbine le 27 mai, en direction du nord-est, pour une région infestée par des bandits. Depuis cette date, les officiers japonais n'ont plus revu M. Lindt ni reçu aucune nouvelle de lui.

Parti conservateur suisse

Le comité central du parti conservateur suisse a tenu séance à Berne, hier lundi, sous la présidence de M. Perrier, conseiller national.

Le comité devait entendre d'abord un rapport de M. Guntli, conseiller national, de Saint-Gall, sur les travaux d'une commission qui avait été nommée il y a trois mois pour étudier la solution provisoire à donner à la question de l'assistance des vieillards.

Cette commission n'a malheureusement pas fait grand'chose, à cause du peu d'empressement d'une partie de ses membres à lui prêter leur concours.

Le débat a montré quelles traces profondes a laissées la divergence entre conservateurs sur la question des assurances populaires. Quelques-uns de nos amis ne peuvent surmonter le ressentiment de la défaite. Pourtant, en bons démocrates qu'ils sont, ils devraient s'incliner sans murmure devant un verdict populaire aussi éclatant que celui du 6 décembre.

La conséquence de cet état d'esprit est qu'on boude l'initiative demandant l'assistance provisoire des vieillards, des veuves et des orphelins.

Finalement, après une discussion au cours de laquelle on a entendu dire, par exemple, que l'état des finances de la Confédération ne permet pas de songer aux vieillards, aux veuves et aux orphelins (et si le projet Schulthess avait été voté, que ferait-on ?), le comité a décidé que la commission devait se remettre au travail.

On a ensuite entendu un admirable exposé de M. le conseiller national Dollfus, président de la commission parlementaire des finances, sur la situation économique et financière. M. Dollfus est un des hommes les plus compétents qui soient en ces matières. Sa conclusion a été qu'il n'y a qu'un moyen de ramener l'ordre économique : c'est d'abord de proportionner la production aux besoins réels et à la capacité de consommation des peuples et, secondement, d'abaisser les barrières douanières et de rendre la liberté aux échanges commerciaux. Le monde est victime d'une mécanisation industrielle excessive, qui a pour conséquence une production désordonnée et en même temps l'inutilisation de la main d'œuvre humaine et ainsi, à mesure qu'on produit davantage, le chômage éclaircit les rangs des consommateurs.

M. Dollfus a exprimé l'avis que, dans ces conjonctures anormales, la réduction de la durée du travail s'imposait, ainsi que le système des échanges commerciaux par voie de compensation, chaque pays réservant ses commandes à qui lui prend ses produits.

Dans la discussion qui a suivi, on a parlé naturellement de la baisse des salaires et traitements.

On a exprimé à ce sujet l'attente que cette baisse ne s'effectue qu'avec des ménagements pour les employés chefs de famille et qu'elle s'arrête à la limite du minimum de traitement requis pour une existence convenable.

Quant aux questions économiques, il sera institué une commission chargée de les suivre pas à pas pour diriger l'attitude du parti.

L'Union suisse des techniciens

Cette association publie, dans son rapport annuel pour 1931, un compte rendu très détaillé sur la situation actuelle des professions techniques, sur les tâches particulières incombant aux techniciens et sur l'activité très variée de leur association professionnelle. Ce rapport est d'autant plus digne d'attention que l'interpénétration de la technique et de l'économie politique se fait sentir aujourd'hui d'une manière extraordinaire. Pour maintenir leur rang et pour continuer leur contribution au service de l'économie générale du pays, les professions techniques, elles aussi, sont aux prises actuellement avec des problèmes très difficiles.

Le rapport débute par un rapide exposé sur l'évolution de la situation économique et du travail dans les professions techniques durant l'année 1931. Cette dernière fut caractérisée par une aggravation très sensible de la crise économique, qui compromet considérablement, et dans plusieurs domaines, l'existence et le développement d'un grand nombre de techniciens, tout spécialement de ceux occupés en dehors des professions du bâtiment. Cette pénible situation est particulièrement démoralisante pour les techniciens ayant utilisé les moyens dont ils disposaient pour couvrir les frais qu'entraînait leur formation professionnelle. C'est la raison pour laquelle on en vient toujours plus dans le monde des techniciens à réclamer l'aide des autorités compétentes afin d'obtenir une limitation du nombre des élèves des écoles techniques supérieures et des techniciens de notre pays, ceci dans le but d'assurer un avenir meilleur à ces professions.

Le fait que ces revendications sont justifiées au moins pendant les années de crise est démontré largement par le rapport susmentionné, qui donne connaissance du nombre des étudiants et des candidats à la recherche d'un emploi dans les carrières technique. Pendant le semestre d'hiver 1931-1932, le nombre des étudiants réguliers inscrits dans nos différentes écoles était le suivant : dans les écoles techniques supérieures de Zurich et de Lausanne : 1864 (contre 1683 pendant le semestre d'hiver 1929-1930) ; dans les technicums de Winterthour, Berthoud, Bienne, Fribourg, Genève, Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Zurich (technicum du soir) : 1478 (contre 1215 pendant le semestre correspondant 1929-1930). En opposi-

tion à ces chiffres on peut citer que l'Office technique suisse de placement enregistrait, au 31 janvier 1932, un total de 763 candidats inscrits à la recherche d'un emploi (ceux-ci se répartissent comme suit : 265 académiciens, 386 techniciens, 112 dessinateurs techniques). Au début de juin 1932, le nombre des candidats dépassait 850.

Devant cette situation critique, l'Union suisse des techniciens s'est vue dans l'obligation de renforcer son activité, en entrant, en particulier, en contact plus étroit avec d'autres associations professionnelles, en prenant position contre tout essai inopportun de protection des titres universitaires, en collaborant à l'orientation et à la formation professionnelles, en prêtant son assistance judiciaire à ses membres, en mettant sur pied un service de placement, une caisse d'assurance contre la maladie (capital : 360,000 fr.), une caisse de prêts gratuits (capital : 112,000 fr.), un fonds de développement intellectuel (capital : 66,000 fr.) et en éditant son organe officiel, la *Revue technique suisse*. Dans un mémoire adressé au Conseil fédéral, et dans une conférence tenue en septembre 1931 avec les Associations patronales suisses, l'Union suisse des techniciens a pris position contre toute baisse de salaire, aussi longtemps que celle-ci n'est pas une absolue nécessité pour le maintien des entreprises intéressées et tant qu'elle n'a pas été discutée avec les employés.

Le nombre total des membres de l'Union s'est accru de 142 pendant l'année 1931 ; il est actuellement de 3500.

L'Union suisse des techniciens, qui s'efforce de maintenir ses membres à la hauteur de leur tâche, au service de notre économie nationale, par le développement intellectuel de ceux-ci, par la protection économique et sociale qu'elle leur accorde et par sa collaboration effective aux travaux de l'état mérite certes bien toute l'attention et tout l'intérêt du public.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le mystère du « Georges-Philippar »

Dès la première heure, le drame du cap Gardafui a été situé sur un plan exceptionnel. Aujourd'hui, les doutes du début se sont transformés chez beaucoup en certitude, et, parmi ceux qui estiment qu'un attentat a été commis, figurent tous les officiers qui composaient l'état-major du paquebot disparu.

Certes, la preuve manque, la preuve formelle, indubitable. On la recherche.

Un seul organisme est actuellement chargé d'enquêter sur les causes du sinistre : la commission d'enquête qui siège à l'inscription maritime et qui groupe d'éminentes personnalités techniques. Cette commission d'enquête a une mission strictement limitée. Elle enregistre des témoignages, mais elle n'a pas qualité pour recueillir, par exemple, les rumeurs indécises mais troublantes qui circulent partout. Elle ne peut se livrer qu'à des vérifications techniques. Bref, elle n'a ni la charge ni la possibilité de répondre aux graves problèmes qui se posent devant l'opinion publique et qui se résument ainsi :

Si le *Georges-Philippar* a été détruit à la suite d'un attentat, par qui et dans quelles conditions ce crime effroyable fut-il commis ?

Les faits troublants ne manquent pas.

Douze Chinois réchappés, débarqués à Port-Saïd par un navire italien, n'ont pas donné de leurs nouvelles et ne figurent jusqu'ici sur aucune liste de rapatriement.

Des témoignages nombreux surgissent, mettant en cause certains passagers. Des enquêtes de moralité s'imposent. Des vérifications multiples apparaissent nécessaires pour donner aux déclarations de divers témoins un caractère décisif.

La direction des Messageries maritimes n'a pas manqué d'être frappée par cette situation anormale. Il est probable qu'elle y apportera un remède en intentant une action qui permettrait de déclencher une enquête judiciaire, laquelle se développerait en marge de l'enquête technique.

Une enquête judiciaire ne saurait tarder à être ouverte par le parquet de Marseille, sur les instructions du ministère de la justice, à propos de l'incendie du *Georges-Philippar*. L'opinion publique s'est, en effet, émue de l'hypothèse d'un attentat.

Les bruits qui circulent et les craintes qui se sont manifestées à ce sujet ont provoqué l'ouverture d'une information judiciaire.

Une mine d'or dont les propriétaires meurent tragiquement

Une extraordinaire affaire de meurtre vient d'être reprise aux Etats-Unis.

Le 3 juillet 1929, on découvrait à Taos, dans une pièce verrouillée de sa luxueuse demeure, le corps décapité de M. Manby, propriétaire d'une partie d'une mine d'or d'un revenu fabuleux. Dans une autre pièce, gisait la tête tranchée de la victime. Lorsque la police arriva sur les lieux, elle trouva près du corps de M. Manby un chien d'une taille gigantesque, qui semblait garder le cadavre et qui était si féroce qu'il fallut l'abattre avant de faire les constatations d'usage. Chose curieuse, la police conclut que M. Manby avait été tué par son chien.

Mais la famille de la victime, quelques jours plus tard, engageait un détective privé et faisait exhumer le corps. Il fut alors prouvé que M. Manby avait été tué à coups de revolver et décapité au moyen d'un petit couteau.

Le plus étrange de l'affaire est que les deux propriétaires précédents de cette même mine d'or sont morts de mort violente, le premier en 1920, assassiné ; le second, empoisonné. M. Manby avait lui-même écrit, avant sa mort, qu'il était menacé de tous côtés. Il appartenait à une association secrète.

Tremblement de terre

A Eureka (Californie), hier lundi, un tremblement de terre a causé des dégâts considérables. Une personne a été tuée.

Violent incendie en Savoie

Un incendie d'une grande violence s'est déclaré, dans la nuit de samedi à dimanche, au village de Villard, sur la route de Moutiers (Savoie) à Pralognan-La Vanoise.

En quelques instants, tout un pâté de maisons fut la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à un demi-million de francs. On ignore encore les causes de l'incendie.

Culbute d'autocar

Près de Minden (Westphalie), hier lundi, un autocar transportant des marins s'est jeté contre un arbre et s'est renversé. Deux des occupants ont été tués ; deux autres sont dans un état désespéré et sept autres ont été blessés plus ou moins grièvement. L'accident est dû au mauvais fonctionnement des freins.

L'explosion de Naples

Le total des morts provoquées par l'explosion de Naples, dont nous avons parlé hier, se monte à six. L'enquête a établi qu'il s'agissait d'une explosion de cartouches à blanc qui se produisit accidentellement, tandis qu'une batterie d'artillerie tirait des salves à l'occasion d'une fête.

Chute d'un avion français

Un appareil, piloté par l'aviateur Parent, et ayant à bord trois commissaires du tour de France des avions de tourisme, se rendait à Avignon, hier lundi, lorsque, vers 16 h. 30, au moment où l'appareil allait atterrir sur l'aérodrome de Pujaut, il a fait une chute. Les quatre passagers ont été tués sur le coup.

SUISSE

Tué à la montagne

Dimanche, un jeune homme de seize ans, Werner Dolder, a fait une chute au Sigriswiler Grat (Oberland bernois). Il a succombé à l'hôpital à ses blessures.

Les accidents de la route

Hier lundi, à Nyon, la petite Evelyne Pellegrin, âgée de quatre ans, qui traversait la chaussée pour rejoindre son père, a été atteinte par une motocyclette. Grièvement blessée, elle a succombé l'infirmerie.

ARCHÉOLOGIE

Art phénicien

A Alexandrie d'Egypte, au cours de fouilles exécutées sur l'emplacement du temple de Jebil, un grand nombre d'objets de l'époque phénicienne ont été mis au jour, dont trois haches en or et de nombreux bijoux.

Echos de partout

M. HERRIOT ET LE POUVOIR

De la revue *Plans* :

M. Herriot est un homme bien embarrassé de sa victoire. Avec qui gouverner ?

Ce n'est pas que les principes gênent aux entournures. On a tant de principes au parti radical, si flexibles et si contradictoires qu'on finit toujours par s'y retrouver. Le parti radical est ce qu'on appelle « un parti de gouvernements ». C'est-à-dire le parti de ceux qui veulent gouverner dans n'importe quelle circonstance, avec n'importe qui pour faire n'importe quoi.

Ce qui est gênant, c'est l'ampleur même de la victoire. Le parti radical a trop d'élus, ou pas assez. Pas assez pour pouvoir gouverner seul avec sécurité, c'est-à-dire avec l'appoint de ces quelques dizaines d'ectoplasmes sans conviction qui flottent à la surface du centre et qui sont essentiellement du côté du plus fort. Et trop pour que ne se pose pas sérieusement la question de la participation socialiste qui assurerait une majorité de gauche stable.

Alors ? Alors M. Heriot se gratte la tête, donne et dément des interviews, gagne du temps, inquiète tout le monde et se prépare quelques-unes de ces aventures auprès desquelles celles de 1924 prennent l'aspect de répétitions de travail.

Notez qu'il ne s'agit de rien moins que de savoir si on va faire avec M. Blum une politique de réduction du budget militaire, de nationalisation des grandes forces économiques et de fiscalité démocratique, ou de continuer avec M. Flandin la politique de Genève, de la police et des banques avec l'aggravation du nationalisme inquiet qui travaille M. Herriot depuis quelques mois et que M. Tardieu lui-même ne se permet pas.

M. Herriot ne sait pas encore exactement s'il va déposer une bombe dans l'édifice ou le consolider. Hésitation de détail, comme on voit.

Il s'agit de gouverner. Tout le reste est littérature.

MOT DE LA FIN

Comme la commission de la Chambre s'occupe de valider les élus, deux Parisiens voyant passer un député qu'ils connaissent :

— Il n'a pas l'air d'être bien.

— Tu parles... Il fait de l'invalidation.

Pour la langue française

Autrefois, on employait indifféremment ces deux formes : *roide* ou *raide*, *roidement* ou *raidement*, *roideur* ou *raideur*, *roidir* ou *raidir*. Aujourd'hui, la seconde forme *raide* a prévalu sur *roide*, sans que, cependant la première forme ait entièrement disparu de l'usage. On dit encore, par exemple : « Il est tombé roide mort. »

Votre famille

savourera avec délices les exquises fraises et framboises au jus Lenzbourg qui ne coûtent plus que

fr. 1.— la ½ boite

fr. 1.75 la 1/1 boite

AVIATION

Les plus grands appareils volants du monde

La conférence du désarmement de Genève a mis à l'ordre du jour la puissance des aéronautiques des principales nations. Voici les plus gros avions et hydravions du monde, classés par le colonel américain Lockwood Marsh :

Dans le domaine des avions, c'est l'Italie qui se place en tête avec son biplan Caproni *90* de 29 tonnes 400 et sa puissance de 6000 chevaux (6 moteurs Isotta-Fraschini de 1000 chevaux chacun). L'envergure de cet appareil géant est de 35 mètres. Viennent ensuite l'Allemagne, avec son monoplan Junkers *G-38* (poids 26 tonnes 400, puissance 3200 chevaux, envergure 44 mètres), puis l'Angleterre avec le biplan Handley-Page *42* (poids 13 tonnes 100, puissance 2200 chevaux, envergure 39 m. 8) ; la France avec le monoplan *DB 70* (poids 13 tonnes, puissance 2100 chevaux, envergure 37 mètres) et enfin les Etats-Unis avec le monoplan Fokker *F-32* (poids 10 tonnes 500, puissance 2100 chevaux, envergure 30 mètres).

Dans le domaine des hydravions, les géants de l'air sont encore plus impressionnants. Qu'on en juge ! Nous citerons, par ordre de poids : le Dornier *Do-X*, monoplan allemand (poids 51 tonnes, puissance 7200 chevaux, envergure 48 mètres) ; le *Supermarine*, monoplan anglais (poids 34 tonnes, puissance 5400 chevaux, envergure 53 mètres) ; le *Rohrbach-Romar*, monoplan allemand (poids 20 tonnes 300, puissance 2250 chevaux, envergure 37 mètres) ; le *Le OH 27*, monoplan français (poids 17 tonnes 800, puissance 2400 chevaux, envergure 33 mètres 50) ; le Sikorsky *S-40*, monoplan américain (poids 15 tonnes 800, puissance 2300 chevaux, envergure 35 mètres).

Parmi ces appareils (avions ou hydravions) ne figurent que deux biplans, le Caproni et le Handley-Page. Ainsi, malgré les avantages présentés par les biplans au point de vue de l'encombrement, puisque leur envergure est plus faible, les constructeurs se rallient au monoplan. Il n'est du reste pas téméraire d'envisager la construction prochaine d'avions ou d'hydravions encore beaucoup plus lourds, se rapprochant du chiffre de 100 tonnes, poids qu'on considère, du moins pour l'instant, comme un maximum.

Après l'accident de Goulette

Les corps des aviateurs Goulette et Moreau sont arrivés dans la nuit de samedi à dimanche à Paris.

Des premières constatations effectuées par les techniciens français envoyés en Italie pour enquêter sur les causes de la mort de l'aviateur Goulette et de ses compagnons, il ressort que la chute de l'appareil ne s'est pas produite d'une grande hauteur et qu'il est très possible que l'aviateur, perdu dans le brouillard, n'ait pas pris assez d'altitude et se soit jeté en plein vol contre un sommet.

Goulette ayant choisi la route directe Brindisi-Rome dut, en effet, survoler les monts Ernici dans des conditions rendues particulièrement difficiles par la topographie des lieux et le mauvais temps qui régnait alors.

Agriculture

Le doryphora des pommes de terre

Une conférence internationale s'est réunie hier lundi, à Paris, au ministère des affaires étrangères, pour étudier le moyen d'unifier la réglementation contre les importations de pommes de terre contaminées par le doryphora de façon à obtenir le maximum de protection avec le minimum d'entrave à la circulation commerciale.

Des délégués d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg, d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas et de Suisse participent à cette conférence.

CHANGES A VUE

Le 7 juin, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 06	20 26
Londres (1 livre sterling)	18 75	18 95
Allemagne (100 marcs or)	120 50	121 50
Italie (100 lires)	26 15	26 35
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	15 05	15 25
New-York (1 dollar)	5 08	5 12
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 20	71 70
Madrid (100 pesetas)	41 75	42 75
Amsterdam (100 florins)	206 75	207 75
Budapest (100 pengö)	— —	— —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

7 juin

BAROMÈTRE

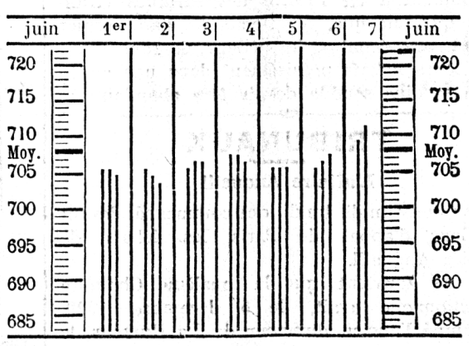

THERMOMÈTRE

juin	1er	2	3	4	5	6	7	juin
7 h. m.	12	13	12	13	12	11	10	7 h. m.
11 h. m.	16	18	16	20	16	15	12	11 h. m.
7 h. soir	16	17	17	19	15	12		7 h. soir

Les personnes qui nous enverront des chèques voudront bien indiquer, au verso, s'il s'agit d'un nouvel

Dernière heure

La Haye donne gain de cause à la Suisse dans la question des zones

La Haye, 7 juin.

La cour de justice internationale de La Haye a rendu ce matin son arrêt dans l'affaire des zones franches. Par 6 voix contre 5, la Cour donne gain de cause à la Suisse. Elle dispose que le gouvernement français doit reculer sa ligne de douane et elle fixe au 1er janvier 1934 la date à laquelle ce jugement devra être exécuté.

La révolution au Chili

Buenos-Ayres, 7 juin.

(Havas.) — Malgré la décision du nouveau président révolutionnaire chilien interdisant à l'ex-dictateur Ibanez d'entrer au Chili, on annonce de Mendosa que M. Ibanez a quitté sa résidence à Mendosa. Le bruit court qu'il serait parti pour une autre ville du Chili.

Londres, 7 juin.

D'après le correspondant du *Times* à Santiago, le nouveau gouvernement aurait donné l'assurance que, pour le moment du moins, il n'aurait aucunement l'intention de toucher à la propriété privée ou d'inquiéter les intérêts étrangers. M. Davila, chef du directoire, aurait même déclaré que les contrats existant seront respectés. La position du Chili à l'égard de la dette extérieure sera strictement maintenue. « Nous n'entendons en aucune manière, a-t-il dit, instaurer un régime soviétique. Toutefois, le Chili ne peut pas sortir des difficultés actuelles sous un régime capitaliste. Son salut dépend de l'application directe du socialisme d'Etat. Bien loin de vouloir imiter les Soviets, nous tendons plutôt à l'organisation d'un système politique et social comme celui de la république espagnole. Le gouvernement va faire connaître que des dispositions ont été prises pour la création d'urgence d'une banque d'Etat et pour l'organisation dans le plus bref délai possible de la production nationale, de la distribution et de la vente. »

Santiago du Chili, 7 juin.

(Havas.) — M. Davila, ministre de l'intérieur, a déclaré que la nouvelle de New-York suivant laquelle une contre-révolution aurait éclaté dans le sud du Chili est inexacte.

Les versements de l'Allemagne aux Alliés

Londres, 7 juin.

(Havas.) — Répondant à une question, M. Elliott, secrétaire financier à la Trésorerie, a déclaré aux Communes que la totalité des versements effectués par l'Allemagne ou pour le compte du Reich aux Alliés au titre des réparations et frais d'occupation, depuis le 11 novembre 1918 jusqu'au 15 juin 32, s'élève à 20 milliards 598 millions de marcs-or.

La conférence de Lausanne

Londres, 7 juin.

M. Neville Chamberlain est rentré dans la soirée à Londres. Il assitera donc vraisemblablement au Conseil des ministres, qui doit avoir lieu à la suite du retour de M. Macdonald. La présence du chancelier à cette réunion donnera un caractère particulièrement important à l'examen des questions ayant trait à la conférence de Lausanne auquel procéderont les ministres.

La déclaration ministérielle grecque

Athènes, 7 juin.

(Havas.) — M. Michalacopoulos a lu, à la Chambre, au nom de M. Vénizélos, encore indisposé, la déclaration gouvernementale, qui se termine en annonçant que le gouvernement cherchera à obtenir des modifications à la constitution sur la base de l'article 48 de la constitution allemande de Weimar. Le vote définitif de telles modifications ne pourra se faire qu'après les élections.

Une discussion sur la politique intérieure a suivi la déclaration gouvernementale. La Chambre a voté par acclamations la confiance au gouvernement. Les partis Tsaldaris, Kafandaris et Zavitsianos se sont abstenus de participer aux travaux parlementaires.

La politique intérieure roumaine

Bucarest, 7 juin.

L'agence Rador communique :

Tous les efforts déployés par M. Titulesco pour former un cabinet d'union nationale ont été rendus vains par l'attitude du parti libéral que préside M. Duca. Celui-ci et le parti du peuple, qui est présidé par M. Avaresco, demandaient un gouvernement basé sur un parti politique puissant. Cette attitude détermina M. Titulesco à décliner la mission et M. Vaïda fut chargé de former le cabinet. M. Vaïda, qui fut président du Conseil lors de la conférence de la paix, est le chef transylvain. Il jouit d'une grande confiance dans le pays et est bien connu à l'étranger. M. Vaïda est désireux d'aboutir à une concentration, mais les négociations qu'il a avec le parti libéral de M. Georges Bratiano ne sont pas terminées. Le nouveau cabinet devra procéder immédiatement à d'importantes réformes imposées par la situation économique et financière et convoquer le plus rapidement possible le corps électoral pour une nouvelle consultation. Ainsi, toutes les attaques qui déjà se dessinent dans certains partis contre le nouveau cabinet doivent être considérées comme le commencement de la campagne électorale. De telles attaques seraient d'ailleurs d'autant plus regrettables qu'il est hors de doute que, en confiant la formation du cabinet au plus fort parti d'opposition, le roi a observé toutes les règles constitutionnelles.

Vote du budget américain

Washington, 7 juin.

(Havas.) — Le Sénat a voté finalement le budget, par 46 voix, contre 35. Le vote a révélé une opposition plus considérable qu'il n'était prévu, opposition marquée surtout par les impôts sur l'électricité mis à la charge des consommateurs et non à celle des grandes compagnies, ainsi que le désiraient les éléments avancés du Sénat.

L'accord étant réalisé entre les deux Chambres, le projet de loi sera immédiatement ratifié par le président Hoover.

Ainsi s'achèveront les discussions interminables qui ont grandement contribué à la baisse des prix et des valeurs.

Le général Dawes

New-York, 7 juin.

(Havas.) — Le général Dawes, qui avait renoncé à son poste d'ambassadeur des Etats-Unis pour occuper les fonctions de président de la Corporation de reconstruction des finances, a abandonné aujourd'hui ces dernières fonctions. Sa démission a été acceptée par M. Hoover. Le général Dawes a expliqué qu'il désirait reprendre son activité bancaire à Chicago.

L'auteur du projet d'attentat contre M. Mussolini

Rome, 7 juin.

L'identification de l'individu qui projetait d'attenter à la vie de M. Mussolini est certaine. Le criminel, né à Mel, province de Belluno (Vénétie) le 1er août 1907, n'a que vingt-cinq ans. Il s'appelle en réalité Angelo Sbardelotto. Il a quitté Mel en 1923, à l'âge de seize ans. Les rapports de police indiquent que le jeune homme fut, à l'étranger, en rapport avec les cellules antifascistes.

Le *Giornale d'Italia* critique l'activité des cellules antifascistes, exige une répression méthodique et sévère, et dit que la responsabilité morale des Etats qui tolèrent des cellules est grave.

Hier lundi, dans tout le pays, ont eu lieu des manifestations populaires de sympathie pour le chef du gouvernement, et de joie pour le danger auquel il a échappé. Ces manifestations furent particulièrement imposantes dans la Romagne et la province de Belluno.

Un fou à l'ambassade française à Berlin

Berlin, 7 juin.

Un incident extraordinaire, et, par certains aspects, tragique, s'est produit, hier lundi, à l'ambassade de France à Berlin.

Un jeune homme, qui donnait des signes d'agitation visibles, a apporté un paquet au nom de l'ambassadeur et a demandé à être reçu. Sur le refus qui lui a été opposé, il est parti en laissant son paquet, accompagné d'une petite note écrite, destinée à être remise à l'ambassadeur.

Immédiatement après son départ, on a ouvert le paquet et on y a trouvé deux mains de femme fraîchement coupées et encore sanglantes. La police criminelle, immédiatement prévenue par le personnel de l'ambassade, est venue chercher ce macabre colis.

L'enquête de la police a établi que le porteur du paquet est un nommé Ludwig Schœff, âgé de 25 ans, qui a assassiné sa mère, il y a trois jours, à Eurin, en Mecklembourg.

Dans le billet qu'il a griffonné, l'assassin demandait à l'ambassadeur de France de lui remettre une somme d'argent pour lui permettre d'aller à Paris.

SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 7 juin.

Le Conseil national continue la discussion du rapport de la Société des nations.

M. Schmid (Argovie), socialiste, déclare que les socialistes, sans approuver tout ce qui se fait à Genève, ne demandent pas que la Suisse se retire de la Société des nations. Mais ils réclament par motion la ratification de la convention de 1925 sur le contrôle du commerce international d'armes, de munitions et de matériel de guerre.

M. Motta, président de la Confédération, constate avec satisfaction que l'idée s'empare lentement des esprits que la Société des nations fait œuvre utile.

M. Motta déclare qu'un représentant socialiste à Genève sera possible le jour où ce représentant s'imposera la discipline nécessaire et acceptera les instructions du Conseil fédéral.

M. Motta combat la motion Welti. La Suisse commettrait la plus lourde des erreurs en se retirant de la Société des nations. Sans la Société des nations, nous ne serions pas aujourd'hui à attendre la sentence définitive de La Haye. Ce jugement, qui doit être rendu aujourd'hui même, sera un fait unique dans les annales universelles. Jamais encore un grand Etat n'avait consenti à porter devant des juges internationaux un différent territorial.

Dans le conflit sino-japonais, le délégué suisse a toujours tâché de faire prévaloir le point de vue du droit. Dans l'affaire de Changhaï et de Mandchourie, la Société des nations a remporté un succès moral.

M. Motta combat la motion Schmid sur le contrôle des armements. La convention de 1925 est restée lettre morte parce que les grandes puissances n'ont pas voulu l'appliquer. Le Conseil fédéral insistera pour que la conférence du désarmement élabore une convention instituant non pas un contrôle, mais réduisant la fabrication des armes.

Dans le Fribourg d'autrefois

Guérisseurs ambulants au XVIIme et au XVIIIme siècle

III

Aux chirurgiens, il convient de rattacher les dentistes. On ne trouve, à Fribourg, avant le XVIIIme siècle, aucun praticien sédentaire ou itinérant qui ait porté le titre de dentiste. Comme la carie des dents n'est pas une maladie d'importation récente, nous pouvons en conclure que, à Fribourg, l'extraction des dents rentrait encore, comme au moyen âge, dans les attributions normales des chirurgiens.

Un Français, Benoît Jacquier, dit Geraudli, originaire de Grenoble, fut le premier dentiste de Fribourg. Il travaillait dans les principales villes suisses depuis 1711 et il essaya d'établir sa résidence chez nous. Il y installa sa famille et demanda sa naturalisation en 1722. Comme la clientèle de notre ville ne suffisait pas à l'occuper toute l'année, il se rendait périodiquement à Berne, à Genève, à Soleure, à Neuchâtel, à Yverdon, à Bienne, à Neuveville, à Lausanne, à Vevey et à Morges. Geraudli n'était pas un simple arracheur de dents ; il était capable de faire des travaux de prothèse. Pour augmenter ses recettes, il se livrait à la vente des médicaments les plus divers pour gens et bêtes. Le prospectus imprimé qu'il distribuait est le plus ancien de ce genre que nous soit connu. En voici quelques passages :

« Messieurs et Dames,

« La propreté, bonté et blancheur des dents ne pouvant être trop recherchée, généralement de tout le monde, de quel sexe et état qu'on soit ; puisque tous les maux à quoi elles sont sujettes, viennent du peu de soin qu'on en prend, quoi que ce soit le plus bel ornement du corps et du visage, un défaut que tout le monde voit et qu'on ne peut cacher quoi qu'on fasse.

« C'est pourquoi le Sr Geraudly... de qui la réputation devrait être connue, de même que ses remèdes, depuis 1711 qu'il est en Suisse et qu'il a l'honneur de paraître tant de fois dans votre ville et qu'il fait tout ce qu'il faut pour maintenir et conserver les dents blanches et nettes, qu'il les nettoye, blanchit, tire, égalize, qu'il remplit les creuses, pour y manger dessus avec facilité, et qu'il remet des dents artificielles semblables aux naturelles.

« Il guérit le scorbut, chancres, ulcères, fistules et toutes les maladies de la bouche, par une longue expérience, à quoi il s'est toujours attaché !

« Il vend une très bonne opiate et assez connue, pour blanchir et conserver les dents, pour faire croître et maintenir les gencives, ôter le jaune et le noir de dessus les dents, pour empêcher le tuffe ou tartre de s'y amasser ; il a des pots où son nom est marqué Géraudly, pour ne pas y être trompé, de sept baches et demi, quinze, vingt et vingt-cinq, avertissant le public, qu'il ne paroit ni sur place ni marché pour y vendre, n'étant pas son talent, et qu'il n'a ni parent ni associé qui vendent ses remèdes à son nom.

« Il vend de petites racines préparées, qui blanchissent aussi les dents, qui font l'éponge, qui servent de brosse, qu'on peut porter à la poche, s'en servir tous les jours ; le prix en est de trois et cinq baches.

« Il vend un esprit de suvatte, très bon contre les maux de dents, particulièrement si le mal est causé par le froid, qu'il y ait une ou plusieurs dents gâtées, il en ôte la douleur, en s'en servant comme son billet le marque...

« Il vend une poudre antiscorbutique, très bonne pour les personnes qui ont le scorbut ou à qui il commence à venir, pour raffermir les dents qui branlent, pour les fluxions, chancres et ulcères qui viennent à la bouche, il enseignera la manière de s'en servir ; le paquet où il y a pour faire trois fois le remède coûte cinq baches.

« Il vend une pommade jaune assez connue, pour faire passer les boutons qui viennent au visage, maux de nez et de lèvre, pour les dartres vives, soit farineuses, pour les pieds gelés, entamés ou non entamés, pour la démangeaison qui vient l'hiver aux pieds, causée par le froid, pour les teignes soit engelures qui viennent aux mains...

« Il vend une poudre céphalique, très bonne pour purger le cerveau, pour les personnes sujettes aux maux de tête, migraines, maux des dents, des oreilles et pour prévenir les catharres et apoplexies ; le prix d'un de ses paquets, où il y a plusieurs prises, est cinq baches...

« Il vend un antidote thériacal assez connu et très bon pour la maladie du bétail, soit bœuf, vaches, chevaux, brebis et autre, il donne un billet pour s'en sçavoir servir, qui enseigne pour connaître lorsque la bête est malade, pour parfumer les étables, s'il y avoit eu quelque bête qui y fût morte, pour leur faire des lavements et breuvage ; le remède se peut donner par précaution aux bêtes saines comme à celles qui sont malades, il ne se gâte jamais, il en a des boîtes à trois baches, pour faciliter un chacun d'en prendre.

« Si l'on vouloit le faire aller en campagne, il y ira.

« Faites lui l'honneur de l'envoyer chercher, ou de le venir trouver, vous aurez lieu d'en être content ; vous savez qu'il ne reste pas longtemps ici, ainsi ceux ou celles qui en ont de besoin feront bien de profiter de son séjour, etc., etc. »

C'est là de la prose de charlatan.

Un deuxième dentiste ambulant, François Paquet, un Berrichon, essaya de se fixer à Fribourg vers 1750. Il fit la même expérience que Géraudly. Malgré une petite pension que lui servait le gouvernement, désireux d'avoir toujours un dentiste sous la main, notre ville ne lui fournissait pas de quoi subsister. Il reprit sa carrière ambulante et Fribourg se contenta dès lors des praticiens itinérants que le hasard lui amenait.

En 1769, François Valance, de Grenoble, travailla depuis Pâques jusqu'après la foire de mai ; nous rencontrons, en 1773 et en 1776, un sieur Lallemant, qui se disait conseiller et dentiste de Sa Majesté Prussienne ; en 1773, Annibal de Rubini, dentiste lombard, fit deux haltes de quinze jours, dans notre chef-lieu, en juillet et en décembre. Le dentiste Fournier, qui travailla durant la foire de Saint-Martin 1774, exerçait aussi les fonctions de chirurgien et d'oculiste. Nicolas Le Fort, d'Angoulême, qui avait soigné les dents des Fribourgeois pendant l'hiver de 1778, exhiba, avant son départ, une pétition de ses clients, qui lui demandaient de revenir régulièrement dans notre ville ; le gouvernement l'autorisa à pratiquer, chaque année, durant un mois.

En 1783, nous eûmes encore un Français, Olivier, qui s'intitulait maître-chirurgien-dentiste de la ville de Lyon et de M. Joseph de Camas, baron d'Empire. Il logeait aux Merciers. Dans son article de réclame, publié par la *Feuille hebdomadaire des avis,* il se vantait de « posséder toutes les parties de son art au plus haut point, ce que prouvent, disait-il, les certificats des personnes distinguées auxquelles il a eu l'honneur d'administrer des remèdes ». « Il arrache les dents avec la plus grande dextérité, eussent-elles été cassées jusques dans la gencive. Il les nettoie parfaitement, les plombe, les sépare, les égalise et les transplante sans presque causer de douleur. Il fait et pose des dents en os de cheval marin, soit à pivot soit à coulisse. » Suivait la description de tous les dentifrices qu'il mettait à la disposition de ses clients.

Les Fribourgeois eurent, en 1787, la surprise de voir arriver dans leurs murs une femme dentiste ; elle s'appelait Anne Pelletier, de Besançon. Elle revint en 1788 et son succès fut tel qu'on la pria de venir, chaque année, travailler pendant deux mois chez nous. Une seconde femme dentiste, originaire de Venise, la signorina Palatini, exerça son art à Fribourg pendant la foire de mai 1788 ; elle était accompagnée d'un artiste du même nom, le signor Palatini, qui amusait les badauds par des exercices extraordinaires d'équitation. Les femmes dentistes, pas plus que les femmes médecins, ne sont des conquêtes modernes.

En 1790, 1791 et 1793, un nouveau dentiste allemand, Pierre Pascal, de Berlin, se présenta à Fribourg ; il s'y fit des abonnés, qu'il avertissait à l'avance de son prochain passage par un avis dans la *Feuille hebdomadaire.* Il eut un concurrent, en 1793, dans la personne de Nicolas Hoffman, mais ce dernier ne travailla que huit jours dans notre ville.

Nos ancêtres du dix-huitième siècle, qui n'arrivaient pas à occuper un unique dentiste pendant les douze mois de l'année, avaient-ils d'excellentes dents, n'exigeant que de rares interventions chirurgicales ? Ou en avaient-ils de très mauvaises, parce qu'ils ne les soignaient pas ? Suivant les traditions du moyen âge, où l'art dentaire avait été très délaissé, ils se contentaient probablement de faire appel à un praticien lorsqu'une extraction était devenue inévitable. Ils n'avaient pas encore appris à profiter des progrès remarquables qu'avaient faits l'hygiène de la bouche et l'art dentaire au dix-huitième siècle.

J. N.

(A suivre.)

Automobilisme

Les accidents de la circulation en Angleterre

Le ministre de l'Intérieur britannique a déposé sur le bureau de la Chambre des communes un mémoire sur les accidents de la circulation qui se sont produits au cours de l'année 1931.

D'après ce document, le bilan de ces accidents s'établit comme suit :

Tués, 6,691 ; blessés, 202,119. Les chiffres correspondants pour l'année 1930 étaient respectivement de 7,305 et de 177,895.

Les véhicules qui ont provoqué les accidents sont : les voitures particulières (1,813) ; les fourgons automobiles, camions, etc., (1,399) ; les motocyclettes dont le conducteur est seul (980) ; les motocyclettes transportant plus d'une personne (415) ; les autobus et autocars (736) ; les side-cars (184) ; les tramways (118) ; les bicyclettes (632) ; les voitures hippomobiles (103).

Impôts

En France, le gouvernement prépare le remplacement de l'impôt sur la circulation par une taxe sur l'essence.

En Italie sont exonérées d'impôts toutes les voitures neuves dont la puissance est inférieure à 11 CV et dont le prix d'achat ne dépasse pas 3,000 francs.

Concentration

A Paris, à la suite d'une assemblée extraordinaire des établissements Ballot, il a été décidé d'apporter tout l'actif social à la société Hispano-Suiza. La liquidation anticipée de la Société Ballot a été décidée.

Cette marque d'automobiles, que la course avait un temps rendue célèbre, va-t-elle disparaître, ou la production continuera-t-elle sous la direction de la puissante maison Hispano-Suiza ?

La course du Klausen

La neuvième course du Klausen, la course de côte la plus importante et la plus difficile de l'Europe, se disputera, sous le titre de grand-prix suisse de la montagne, les 6 et 7 août prochain. Elle est la seule course suisse comptant pour le championnat international de la montagne.

Pour la première fois, en dehors des catégories motocyclettes, side-cars, voitures de tourisme, de sport et de course, les bicyclettes sont également admises.

Les essais sont fixés aux 3, 4 et 5 août. La moitié des motocyclettes et tous les side-cars, ainsi que les voitures de tourisme courront la première journée (6 août) ; les bicyclettes, le reste des motocyclettes, ainsi que les voitures de sport et de course, la deuxième journée (7 août).

Des prix spéciaux, prix en espèces et prix d'honneur, sont prévus comme récompense pour les meilleurs temps.

Il est probable que la participation sera très forte et de tout premier ordre.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Pourquoi la crise se prolonge. — Comment y remédier ?

La crise économique persistant, on en vient à se féliciter qu'elle ne s'aggrave pas. Les données du problème — déprimantes — demeurant aujourd'hui dans le même état qu'il y a un an, on en arrive, en effet, à s'étonner que leurs effets, par la durée de l'épreuve qui est ainsi imposée au monde, n'aient pas entraîné plus de désordres et de misères.

Parmi les principales causes de la dépression générale des affaires, on peut signaler le particularisme des Etats-Unis, qui empêche tout effort pour rétablir l'équilibre entre les deux plateaux — Europe et Amérique — de la balance des échanges et des crédits mondiaux, et qui empêche aussi une action solidaire pour assainir les marchés ruinés ou pour rouvrir les marchés fermés.

Une autre cause, c'est la situation anormale de l'Europe centrale, qui comporte la double insécurité du commerce et de la politique. Un tiers de l'Europe vit ainsi au jour le jour, en marge des règles fondamentales du crédit.

Enfin, il y a une troisième cause, qui est devenue plus apparente depuis un an : la rupture des échanges généraux par l'isolement économique de chaque nation. Déjà, la crise avait été provoquée ou aggravée par la fermeture et la ruine de certains marchés (ceux de l'Extrême-Orient et de l'Océan indien). Les marchés occidentaux s'étant fermés à leur tour les uns aux autres et le marché américain s'étant entouré d'un mur plus haut que jamais, on ne voit guère comment la circulation des marchandises pourrait reprendre son ancienne importance.

Les Etats payent leurs dépenses en recouvrant des taxes qui sont directement ou indirectement perçues sur les échanges ; mais le rendement des échanges étant réduit, d'une part, par la baisse des prix et, d'autre part, par la difficulté nouvelle de faire circuler les produits, presque tous les budgets sont actuellement en déficit. La plupart des Etats sont donc obligés, aujourd'hui, de chercher un moyen de diminuer leurs frais.

Il ne faut pas, en effet, songer à de nouveaux impôts, puisque, en définitive, c'est toujours l'activité économique qui soutient les impôts et que celle-ci est en régression très marquée. Il ne faut pas, non plus, songer à l'emprunt. L'emprunt suppose, pour réussir, que le prêteur a confiance dans la solvabilité et la prospérité de l'emprunteur.

Reste l'inflation. Mais, dans la crise que le monde traverse, le nombre des billets ne change rien au problème, puisque les billets ne circulent pas plus que les marchandises et que les marchandises sont empêchées de circuler. Les marchés extérieurs étant fermés, l'inflation, quelques brefs instants, au début, mis à part, ne fait pas vendre une marchandise de plus au dehors. Mais elle fait payer plus cher, par la dépréciation de la monnaie, ce qu'on achète à l'étranger. L'inflation déguisée qu'on a pratiquée, depuis un an, aux Etats-Unis, n'a pas amélioré les affaires ni diminué le nombre des chômeurs.

Mais, alors, que faire ? Il faut, ainsi que l'écrivait récemment M. Lucien Romier, s'adapter « en attendant qu'une des données de fait, au moins, dont dépend la prolongation de l'état de choses présent, soit modifiée ». « Sera-ce l'attitude américaine ? Sera-ce la position de l'Europe centrale ? Sera-ce le protectionnisme universel ? Sera-ce la situation des marchés exotiques ? »

Chacun, dans sa sphère, doit faire son possible pour modifier ces données. De la bonne volonté de chacun, dépend l'amélioration de la situation de tous.

La crise partout

On mande de Saint-Nazaire que la campagne de pêche, à peine commencée, a amené des incidents. Cinquante-deux bateaux étant rentrés avec une moyenne de 7000 à 8000 sardines, la plus grande quantité de cette pêche n'a pu être vendue, les usines n'étant pas encore ouvertes et les mareyeurs ne pouvant pas en assurer l'achat. Une partie du poisson pêché a été alors rejeté à la mer.

Certains pêcheurs ayant manifesté l'intention de reprendre la mer, les autres marins avaient décidé de s'opposer par la force à cet embarquement et l'administrateur de la marine à Saint-Nazaire a dû s'employer à calmer l'effervescence des pêcheurs.

Sur 5 usines de conserves, 3 seulement ouvriront à fin juin ; la quatrième marchera au ralenti. Une cinquième n'ouvrira pas. C'est la consommation en France des sardines étrangères qui fait que, les stocks de l'an dernier n'étant pas écoulés, les usines devront diminuer leurs achats précisément dans une année où la sardine semble devoir être abondante.

TRIBUNAUX

L'affaire Anquetil

Hier après midi, lundi, ont commencé, devant la Cour d'appel de Paris, les débats de l'affaire Anquetil.

On se souvient que la onzième Chambre correctionnelle avait, le 5 décembre 1929, condamné l'ancien directeur de *La Rumeur,* le pornographe Georges Anquetil, pour extorsion de fonds, à quatre ans de prison et 3000 fr. d'amende. Wnldteufel, dit Le Bouys, fut condamné à 13 mois de prison et 1000 fr. d'amende. Tous deux furent, en outre, condamnés solidairement à verser 150,000 fr. de dommages-intérêts à Mme Hanau, à Moulin, administrateur-judiciaire, et à Coutant, syndic, ces deux derniers en qualité et pour le compte de la *Gazette du franc.* Nathan Russ fut condamné à un an de prison avec sursis, 1000 fr. d'amende et 10,000 fr. de restitution au banquier Gampel. Lerlo fut condamné à deux ans de prison, avec 3000 fr. d'amende.

Tous les quatre ont interjeté appel de ces condamnations et le Parquet a formé appel contre Mimoun Amar, qui fut acquitté par le même jugement.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

A la suite des matches de dimanche, le classement des finalistes du championnat suisse de football est le suivant :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Grasshoppers	2	1	1	0	3
Zurich	1	1	0	0	2
Lausanne-Sports	1	0	1	0	1
Urania-Genève	2	0	0	2	0

Lausanne-Sports, champion de première ligue, a fait, dimanche, de fort beaux débuts, réussissant à tenir Grasshoppers en échec.

Avant le match d'athlétisme Suisse-Italie

En vue de choisir l'équipe qui doit disputer, le 19 juin, à Zurich, le match Suisse-Italie, la commission suisse d'athlétisme a fait disputer, samedi, à Berne, un match, à la suite duquel l'équipe a été composée comme suit :

100 et 200 mètres : Vogel et Goldsmith.
400 mètres : Balbiani et Goldfarb.
800 mètres : docteur Martin et Schwebel.
1500 mètres : Schneiter et Heugel.
5000 mètres : Cardinaux et Niederhauser.
110 m. haies : Ruckstuhl et Magli.
400 m. haies : Fischer et Schneider.
Saut en hauteur : Starkmann et Zumstein.
Saut en longueur : Pluss et Feller.
Saut à la perche : Meier et Brodbeck.
Lancement du boulet : Dr Zeli et Bachmann.
Lancement du disque : Conturbia et Bachmann.
Lancement du javelot : Jundt et von Arx.
Lancement du marteau : Vogler et Meier.
Quatre fois 100 m. : Vogel, Meyer, Goldsmith et Magli.
Quatre fois 400 m. : Balbiani, Goldfarb, Scherr et docteur Martin.

Une épreuve de marche à Martigny

Une grande épreuve de marche se disputera les 20 et 21 août prochain aux environs de Martigny, sur un trajet de 184 km. 400. Les marcheurs suisses qui désirent prendre part à cette épreuve devront s'inscrire, avant le 10 août, auprès du président du comité d'organisation, M. Adrien Morand, à Martigny.

Toutes les pièces et renseignements nécessaires leur seront adressés en temps utile.

Le dimanche 21 août, aura également lieu le concours de marche de la 1re division, sous le patronage de M. le colonel divisionnaire Guisan, (trajet de 32 km.).

Records du monde

A San Francisco, l'athlète américain Eastman a couvert 800 m. en 1 min. 50 sec. Ce temps constitue un nouveau record du monde ; l'ancien record était détenu par Martin (France), en 1 min. 50,6 sec.

D'autre part, Eastman a battu le record du monde des 800 yards.

A Bochum, le coureur allemand Jonath a battu le record des 100 m. en couvrant la distance en 10,3 sec.

Les courses et concours hippiques de Saignelégier

Les 13 et 14 août aura lieu, à Saignelégier, au centre de l'élevage du cheval en Suisse, la grande manifestation hippique annuelle.

Le premier jour de ce 29me marché-concours de chevaux sera réservé aux travaux du jury, visite, classement des chevaux et marché proprement dit. Le dimanche après midi se disputeront, sur le pittoresque hippodrome du stand, le concours hippique et les courses de chevaux que le public suit avec plaisir et émotion.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 juillet, dernier délai.

Le Tourist-Trophy

Le Tourist-Trophy anglais, la plus dure des épreuves motocyclistes, a commencé hier, à l'île de Man, par la course des machines de 350 cm³. L'épreuve a été gagnée par l'Anglais Stanley Wood (Norton), qui a couvert les 425 km. en 3 h. 25 m. 45 sec. (nouveau record), soit à la vitesse moyenne horaire de 124 km. 189.

Winterthour
Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthour.
Sous-direction Lausanne
A. Thélin 7509
Agence générale à Fribourg
Perrin et Weck

FIDES
UNION FIDUCIAIRE, LAUSANNE
Place St-François 12bis, tél. 31.141-31.142
ZURICH — BÂLE — SCHAFFHOUSE
REVISIONS — EXPERTISES
CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS
IMPÔTS 865 L

FRIBOURG

Association cantonale des Etudiants suisses

Le comité de l'Association cantonale des Etudiants suisses a eu l'heureuse idée de faire appel, pour sa séance du semestre d'été, au R. Père Lavaud, qui traita, avec la haute compétence qu'on lui connaît, ce sujet d'une si grande et si douloureuse actualité : *L'organisation internationale des Sans-Dieu militants.* Ceux qui avaient eu dernièrement le privilège d'assister à la Semaine internationale d'études sur le bolchévisme, où le R. Père Lavaud avait exposé la philosophie du bolchévisme, ne purent que se féliciter et se réjouir de ce choix. Aussi, c'est devant un auditoire nombreux et attentif, composé de membres honoraires ainsi que de fortes délégations de la *Sarinia,* de la *Nuithonia,* de la *Zœhringia* et de l'*Activitas* que le R. Père Lavaud eut à parler, en faisant remarquer tout d'abord combien le mouvement athéiste était peu connu des catholiques.

Cependant, c'est à l'Eglise et au Souverain Pontife que revient le mérite d'attirer, par la dernière encyclique, l'attention de tous sur la propagande de plus en plus intense des organisations athées. Dans cette encyclique, en effet, le Souverain Pontife, en dénonçant les procédés et l'audace croissante de l'athéisme militant, déclarait que la crise économique constituait pour les organisations antireligieuses des Sans-Dieu une circonstance particulièrement favorable dont elles devaient user pour accroître encore leur activité. Celle-ci est organisée par les vastes associations des Sans-Dieu russes qui se servent de la presse et des derniers progrès de la technique pour propager l'irréligion dans les masses.

Ils ne se contentent d'ailleurs pas de représenter l'Eglise comme l'alliée inséparable du capitalisme et de ses abus, comme un instrument de l'impérialisme, mais ils s'attaquent à toute forme religieuse, à l'idée même de Dieu. C'est ce qui explique pourquoi les autorités musulmanes demandaient au Pape de protester aussi en leur nom contre les exactions dont sont victimes les musulmans russes. C'est donc bien de Russie que part le mouvement de l'athéisme militant.

Son extension en Europe est récente. Jusqu'en 1930, les athées et libres-penseurs adhéraient soit à l'Internationale des libres-penseurs, dont le siège était à Bruxelles, soit à l'Internationale prolétarienne, avec siège à Vienne. La première se recrutait surtout dans la petite bourgeoisie. D'allure peu combattive, elle était plus anticléricale qu'antireligieuse.

L'Internationale prolétarienne, qui comptait quatre millions de membres, était surtout groupée dans les pays de l'Europe centrale. Elle considérait la répudiation de toute idée religieuse comme aussi importante que la révolution économique. Ni l'une ni l'autre de ces organisations, s'inspirant encore de l'anticléricalisme libéral du XIXme siècle, ne pouvaient convenir à la fraction bolchéviste, plus hardie, plus violente. La rupture survint au IVme congrès des libres penseurs, en novembre 1930, à Bodenbach.

La nouvelle organisation est rattachée directement à Moscou. Avec ses 5,200,000 membres, répandus en Russie surtout, en Allemagne (120,000), en Tchéco-Slovaquie, en Suisse, en Hollande, en Belgique, au Mexique, au Japon, elle se caractérise à la fois par sa rapide diffusion et l'esprit de prosélytisme de ses membres. Le *Komintern,* qui exerce sur elle un contrôle sévère, a précisé à plusieurs reprises, par les organes de la presse, le caractère nettement agressif de la nouvelle organisation.

Les tendances réformistes de la IIme Internationale doivent être combattues. Le mouvement des Sans-Dieu doit établir son influence sur la jeunesse et l'école. Aidé financièrement par Moscou, il est décidé à décupler son personnel, à former des cadres prêts à prendre l'offensive du mouvement antireligieux, à répandre plus largement leurs revues, leurs livres, leurs films. Un plan précis d'activité est établi pour chaque pays, en vue de coordonner plus étroitement les efforts des organisations communistes d'athées, de les unir, d'exciter entre elles l'émulation. Leur action se concentre surtout sur l'Allemagne, intermédiaire entre la Russie et l'Ouest. En Suisse même, des cellules antireligieuses existent à Zurich. Dans tous les pays, par leurs conférence, leurs spectacles et surtout leurs services de presse, tracts, revues à gros tirage, les organisations des Sans-Dieu répandent peu à peu dans la masse le mépris du spirituel, la haine de Dieu et de Rome.

« Notre devoir est donc, a conclu le R. Père Lavaud, de serrer nos rangs autour de l'Eglise catholique, d'intensifier toujours plus notre action catholique. »

De longs applaudissements ont prouvé au R. Père Lavaud l'intérêt qu'avait suscité parmi les étudiants sa parole si compétente et si profonde. Le R. Père Lavaud a bien voulu ajouter encore quelques renseignements sur l'activité antireligieuse en Russie, où tous les départements d'Etat organisent dans leur domaine l'action antireligieuse : l'armée, l'école, l'usine. Il a terminé en insistant sur le fait que si, dans nos grands pays, le parti communiste est peut-être faible numériquement, il représente une force agissante, ne reculant pas devant l'effort, le dévouement, l'abnégation même et nous donnant en cela un exemple de vaillance et de désintéressement.

M. Béat Collaud a ensuite attiré l'attention de tous sur l'active propagande des organisations antireligieuses en Suisse, particulièrement à Zurich.

M. le professeur Dévaud a donné des détails des plus opportuns sur le développement de

l'athéisme chez les enfants russes. « La pratique de l'athéisme, a-t-il dit, est obligatoire dans les écoles russes. »

Dans un discours vibrant et plein d'à-propos, M. l'abbé Collomb a dénoncé la création, à Fribourg, d'une cellule communiste.

M. le directeur Charrière, enfin, a tiré la conclusion en demandant de ne pas rester seulement sur la défensive, mais d'entreprendre, par le moyen d'une action catholique bien comprise, une action de conquête. C'est aujourd'hui le devoir qui s'impose aux catholiques suisses et en particulier aux Etudiants suisses.

La « dernière » du cirque

On nous écrit :

La « crise » va-t-elle toujours s'aggravant ou sommes-nous victimes d'un snobisme de la « purée » ? Cette question, j'ai dû me la poser hier soir, lors de la représentation du cirque du Pilate.

J'avais déjà assisté à une représentation dimanche et je n'avais pas regretté mon argent. Si la magnificence et l'ampleur des attractions n'ont rien d'extraordinaire, le programme est fait de numéros excellents, nombreux et variés.

Pour ma part, je préfère aux exercices éternellement pareils de chevaux savants et d'éléphants « jazzbandistes », l'acrobatie de gymnastes accomplis, qui, en cherchant de l'inédit et du meilleur, savent mettre en valeur la force, la souplesse et la grâce du corps humain. C'est ce que nous offre la sympathique troupe Bühlmann, qui avait toujours obtenu un si vif succès à Fribourg, grâce à son travail consciencieux.

Et voilà que, au moment où elle fait tous ses efforts pour mériter la faveur et la confiance du public, celui-ci lui fait défaut ou ne s'en soucie plus !

Que je fus étonné d'apprendre, hier, la vente aux enchères de tout son matériel, vente qui doit avoir lieu demain, mercredi ! Ce n'est heureusement pas encore la faillite. Quel dommage ce serait, si ces artistes (c'en est de véritables) devaient se disperser et s'engager autre part en attendant des temps meilleurs !

Je retournai au cirque, pensant que nombreux seraient les spectateurs attirés par cette triste nouvelle, et que, ainsi, la troupe n'emporterait pas un trop mauvais souvenir de Fribourg. Je n'y trouvai qu'une centaine de spectateurs, et, pendant ce temps, les cinémas regorgeaient de monde !

C'est à ni rien comprendre. Le cinéma est plus coûteux ; on peut y aller toute l'année.

Le cirque ne vient qu'une fois par an. Pourtant, pour lui, c'est la crise ! Allons ! Imposons-nous le devoir d'encourager ceux qui cherchent à nous divertir agéablement et sainement, par des spectacles de choix et irréprochables tant au point de vue moral qu'artistique. Souhaitons au cirque du Pilate un gros succès pour ce soir mardi (surtout contribuons à ce succès) et espérons que sa « dernière » à Fribourg ne sera pas sa « dernière » tout court, mais qu'il nous reviendra plus grand, plus prospère et dans des circonstances plus favorables, trouvant un public qui comprenne mieux ses qualités et ses mérites. C. B.

L'incendie de Favaulaz

On nous prie d'insérer :

M. et Mme Ernest Moura-Genoud et leurs enfants, à Broc, profondément touchés de tant de marques de sympathie reçues à l'occasion des terribles malheurs qu'ils viennent d'éprouver, par suite de l'incendie de Favaulaz, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur détresse et à leur grand deuil.

Vignes grêlées

A la demande de la commission viticole du district de la Broye, le Département de l'agriculture fera donner, jeudi 9 juin, à 3 heures de l'après-midi, à la maison d'école de Cheyres, par M. Lavanchy, chef de cultures à la Station fédérale d'essais viticoles de Lausanne, une conférence sur la manière de soigner les vignes grêlées.

Tous les viticulteurs de la Haute-Broye sont invités à assister à cette conférence.

Nos professeurs au dehors

Du *Figaro* du 26 mai :

« Lundi dernier, brillante réception chez la comtesse et Mlle de Silva Ramos, en l'honneur de l'Union des étrangers catholiques. Au cours de cette réunion, M. Serge Barrault, le député auteur du *Grand portail des morts*, parla avec une émotion contenue et un vibrant enthousiasme de l'œuvre de M. Edmond Joly. L'amour de l'art, dans toute sa beauté intégrale, qui élève les esprits et les cœurs vers les hauts sommets et donne à la vie un rayonnement lumineux, telle fut l'idée dynamique de cet exquis poète de l'art religieux, merveilleusement exposée par l'éminent conférencier.

« S. Em. Mgr Chaptal a tenu à présider cette belle réunion. »

Le *Figaro* continue sa relation en consacrant un quart de colonne à citer les autres personnalités et les personnes du grand monde réunies pour entendre la conférence de M. le professeur Barrault.

Dans les bas quartiers

Samedi a eu lieu au Schild l'assemblée générale de la Société pour la défense des intérêts des bas quartiers. Un nouveau caissier a été nommé ensuite du décès de M. Bongard. M. Henri Schneuwly a été élu. Au cours de la séance, il a été à nouveau protesté contre la suppression des foires au bétail.

Une discussion a eu lieu au sujet des marchés aux légumes de la Planche supérieure. Il a été décidé de faire une active propagande auprès de toutes les ménagères des bas quartiers, afin qu'elles veuillent bien favoriser ce marché.

L'assemblée a décidé de faire un don à la *Concordia* à l'occasion de son cinquantenaire.

Pour la béatification de Marguerite Bays

Dons reçus à la Librairie catholique :

Anonyme, pour obtenir une guérison, 2 fr. Anonyme, 3 fr. A. A., Fribourg, 1 fr. Anonyme de Domdidier, 5 fr. Anonyme de Matran, 3 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Farvagny, 3 fr. L. C., pour grâce obtenue et pour en demander une autre, 5 fr. Anonyme, pour obtenir une guérison, 1 fr. Anonyme de La Chaux-de-Fonds, pour grâces obtenues, 5 fr. F. G., Fribourg, en remerciement, 2 fr. Anonyme de Fribourg, 5 fr. Anonyme, 1 fr. Un gardien de Bellechasse, en reconnaissance, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 1 fr. 50. Anonyme, 1 fr. Anonyme de Lossy, 10 fr. M. D., pour grâces obtenues, 2 fr. 50. Anonyme, 2 fr. Anonyme, Saint-Aubin, 5 fr. E. A. A., Genève, pour la délivrance d'une infirmité, 2 fr. Mme C. Mt., Genève, pour demander santé et conversion, 5 fr. Mme A. Me, Genève, pour demander une grâce, 2 fr. Mme E. M. Ct., pour une conversion, 3 fr. S. Pittet, Genève, pour demander une guérison, 1 fr. M. H. J., Genève, pour demander une protection, 1 fr. O. Py., Genève, pour demander des grâces, 1 fr. John M., Genève, pour demander la santé, 1 fr. 20. H. Fd., Genève, pour obtenir des grâces, 1 fr. E. Dl., Genève, pour obtenir des grâces, 1 fr. A. M. Lg., Genève pour demander grâces et santé, 1 fr. 25. Mlle Zoé. B., Genève, pour demander grâces et santé, 1 fr. Lydie B., Genève, pour obtenir des grâces, 50 c. Jeanne D., Genève, pour obtenir des grâces, 1 fr. Mlle Fs D., pour demander la santé, 50 c. Anonyme, 5 fr. E. Gendre, en reconnaissance, 2 fr. Anonyme, pour demander une grande grâce, 10 fr. Anonyme, 2 fr. M. Z., pour demander une guérison, 2 fr. E. P., pour guérison obtenue, 2 fr. Anonyme, pour obtenir une solution, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, pour demander une guérison, 1 fr. Anonyme de Cheyres, pour obtenir une guérison, 5 fr. H. B., Romont, 5 fr. B. H., Fribourg, 2 fr. Anonyme, 50 c. Anonyme de La Corbaz, pour grâce obtenue, 2 fr. Anonyme de Rossens, 4 fr. M. M., pour demander une grâce, 2 fr. Anonyme, La Tour-de-Trême, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Cousset, pour guérison obtenue, 20 fr. Anonyme, Le Pâquier, pour demander une guérison, 2 fr. Anonyme de Noréaz, 3 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Semsales, 2 fr. Anonyme de Blessens, 10 fr. Mme Bürgi, Nierlet-les-Bois, 3 fr. Anonyme de Payerne, 5 fr. Anonyme de Matran, 5 fr. En remerciement et en recommandation à Marguerite Bays, 40 fr.

Réunion cantonale des pupilles gymnastes

Cette fête qui a eu lieu dimanche, à Châtel-Saint-Denis, a obtenu un grand succès, malgré la pluie. Tous les concours de sections se sont déroulés dans d'excellentes conditions.

Précédant les productions des sections, des concours individuels réservés aux élèves de 13 à 16 ans eurent lieu dans la halle de gymnastique. Ces concours individuels qui figuraient pour la première fois dans une réunion cantonale de pupilles ont remporté un vif succès. Les exigences de ces concours sont établies en tenant compte de l'âge des concurrents, de sorte qu'il n'est nullement imposé un travail excessif. D'autre part, l'esprit de camaraderie subsiste du fait qu'il n'est procédé à aucun classement.

Durant l'excellent banquet qui fut servi à l'hôtel de ville et qui réunissait autorités, jury et moniteurs, soit une quarantaine de personnes, M. Irénée Colliard, secrétaire du comité d'organisation, a donné lecture de plusieurs lettres, exprimant des sentiments de sympathie à l'égard des pupilles ; puis M. Colliard, syndic, après avoir adressé les souhaits de bienvenue, a relevé la présence des sections vaudoises, notamment celle des Amis gymnastes de Lausanne. M. Colliard a fait part de la joie qu'éprouvait le chef-lieu de la Veveyse à recevoir les pupilles et à pouvoir montrer sa sollicitude à l'égard des jeunes gens qui cherchent ainsi à développer leur énergie, leur volonté et leur santé. M. Renevey, lieutenant de préfecture, a prononcé également quelques paroles, de même que M. Reuteler, président de la section de Lausanne, qui a remercié le comité d'organisation pour l'attention dont étaient l'objet ses pupilles, et M. Strub, qui a souligné l'importance de la gymnastique. M. Bardy s'est fait l'interprète des pupilles en adressant de très vifs remerciements pour le chaleureux accueil qui leur avait été réservé.

Après le dîner, les sections se sont rangées en cortège et, sous la conduite de la Lyre et de l'Union instrumentale de Châtel-Saint-Denis, ont défilé à travers les rues de la cité, qui était coquettement décorée. Une foule nombreuse a suivi ce défilé, agrémenté d'un groupe costumé d'anciens Suisses, et s'est rendue ensuite sur la place de fête, où les concours se sont poursuivis avec ordre.

Les exercices présentés aux barres parallèles par la section de Lausanne ont démontré le travail que peuvent réaliser les pupilles. On a pu admirer également l'excellente tenue des sections fribourgeoises, qui ont fourni un travail qui témoigne du gros progrès que font nos pupilles.

Au moment où les concours de sections prenaient fin, la pluie est venue disperser pupilles et spectateurs, ne permettant pas l'exécution des préliminaires généraux.

La remise des récompenses a eu lieu dans la halle de gymnastique, en présence de M. Perrier, directeur du Département de l'instruction publique, qui a prononcé un discours dans lequel il a notamment encouragé les pupilles à persévérer dans l'effort et souhaité que la gymnastique pénétrât dans les milieux campagnards où elle ferait certainement une œuvre utile en combattant la nonchalance, défaut qui se remarque dans notre population.

M. Perrier a encore eu des paroles aimables à l'égard des sections vaudoises. Ce discours, qui fut très applaudi, a été suivi de la remise aux sections de diplômes et souvenirs.

Un prix ayant été offert par M. Perrier, la commission des pupilles a décidé de l'attribuer à la section la plus nombreuse, soit aux Amis gymnastes de Lausanne, qui comptait quatre-vingts pupilles.

Aussitôt après, les sections se dispersèrent, emportant le souvenir d'une journée charmante, passée dans une atmosphère empreinte de la plus vive sympathie. L.

POMOL
le bon jus de pommes sans alcool
en vente dans les magasins
Prospectus par: Conserves Tobler, Bischofszell

« Stella helvetica » à Bulle

On nous écrit de Bulle :

La Société d'étudiants *Stella helvetica* a tenu, samedi et dimanche, sa cinquantième assemblée générale à Bulle, sous la présidence de M. Schutz. Le chef-lieu gruyérien a réservé l'accueil le plus cordial à la joyeuse cohorte stellienne. Samedi soir, nos hôtes offrirent au public une agréable soirée, avec un programme choisi. On applaudit d'abord un prologue en vers pétillant d'esprit, puis une pièce également en vers, *Adieu, Manette,* et *La paix chez soi,* l'acte bien connu de Courteline.

Il y eut ensuite un cortège aux flambeaux, qui fut suivi d'une gentille soirée. Le banquet officiel eut lieu le lendemain et fut très bien servi à l'hôtel de ville. M. Nally, ancien président central de *Stella,* souhaita une cordiale bienvenue à tous et exalta l'idéal stellien. M. Ruffieux, secrétaire, apporta le salut de l'autorité du district, et M. Sudan, rédacteur, parla en termes excellents, au nom de la presse locale.

On donna connaissace de divers messages de sympathie : de MM. Bondallaz, préfet ; Charbonnier, ingénieur ; Allemann, délégué du conseil communal ; Decker, pasteur, et Jules Blanc, qui offrit un échantillon de produits réputés. Puis, la journée s'acheva par une excursion très réussie.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain mercredi, 8 juin, à 8 heures du matin, examens de la 5me classe des garçons de langue française du Bourg (M. Progin) ; à 2 heures de l'après-midi, examens de la 6me classe des garçons du même quartier (M. Bondallaz).

Train spécial pour l'Oberland bernois

Les Chemins de fer fédéraux mettront en marche dimanche 12 juin, un train spécial à prix réduits pour l'Oberland bernois. Il quittera Fribourg, à 8 h. 29, et arrivera à Thoune, à 9 h. 52, à Spiez (par bateau), à 10 h. 40, à Interlaken (par bateau), à 11 h. 38. Retour d'Interlaken (par bateau), à 17 h. 55, Spiez 18 h. 40 (par bateau), Thoune, 19 h. 19 ; arrivée à Fribourg, 20 h. 43.

Pour ce train spécial, il est délivré des billets valables à l'aller et au retour pour le train spécial et tels *a)* valables à l'aller par le train spécial et pour le retour individuel dans les 10 jours par des trains de l'horaire et *b)* aller le samedi par train régulier et retour par train spécial du dimanche. Les entreprises de transport de l'Oberland bernois établiront de bonnes correspondances avec le train spécial et émettent des billets d'excursions à taxes réduites, ce qui permettra aux voyageurs de combiner des excursions attrayantes.

Le train spécial sera mis en marche par n'importe quel temps. Pour plus de détails, on est prié de consulter les affiches dans les gares.

Radio

Mercredi, 8 juin

Radio-Suisse romande

12 h. 40, concert d'orchestre. 13 h., Bourses et changes. 13 h. 5 à 13 h. 45, suite du concert. 17 h., concert par l'orchestre à cordes. 18 h. (de Lausanne), heure des enfants. 19 h. 30, « L'organisation du commerce des œufs en Suisse romande », causerie par Mme Gilabert-Randin. 20 h., Orchestre de la Suisse romande. 21 h. (de Lausanne), intermède humoristique par M. Francis Clerc. 21 h. 10 (de Lausanne), « La chance du mari », comédie en un acte. 22 h. 30 (de Montreux), musique de jazz.

Radio-Suisse allemande

20 h. (de Zurich), concert par la Knabenmusik, de Zurich. 20 h. 50, musique romantique. 21 h. 45, concert du soir par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Stations étrangères

Berlin, 20 h., concert par la Philharmonie. Vienne, 20 h., Erika Morini et l'orchestre symphonique de Vienne. Lyon-La Doua, 20 h. 30, « Rigoletto », opéra, de Verdi. Poste Parisien, 20 h. 45, concert avec le concours de Mme Berthe Delny et de M. Jean Sorbier. Budapest, 21 h. 30, orchestre de l'Opéra royal hongrois. Rome, Naples, 20 h. 45, « Le barbier de Séville », opéra, de Rossini.

La foire de Fribourg

La foire au bétail qui s'est tenue hier lundi, à Fribourg, a été assez fréquentée. Un grand nombre de pièces de bétail ont été conduites sur nos champs de foire. Le commerce a été animé, mais la vente s'est faite à des prix peu rémunérateurs. Un certain nombre de pièces de jeune bétail ont dû être vendues au-dessous des prix qui eussent été convenables. Sur le marché des veaux et des porcs, les affaires ont été calmes. On y a de nouveau constaté une baisse. Voici un aperçu des prix :

Jeunes vaches prêtes au veau, de 700 à 900 fr. ; génisses, de 650 à 850 fr. ; autres pièces de bétail, de 250 à 600 fr. ; veaux gras, par kg., de 1 fr. 60 à 1 fr. 90 ; veaux à engraisser, par kg., de 1 fr. 10 à 1 fr. 40 ; porcs gras, par kg., de 1 fr. 10 à 1 fr. 15 ; porcelets de 6 à 8 semaines, la paire, de 35 à 45 fr. ; jeunes porcs de 4 mois, la pièce, de 35 à 45 fr. ; moutons d'élevage, de 35 à 50 fr. ; moutons gras, par kg., de 1 fr. 30 à 1 fr. 50.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

11 mai. — Sapin Roger, fils de Pierre, de et à Autigny, né en 1931.

Wenger Rodolphe, tailleur, de Gurzelen (Berne), né en 1872, Porte de Berne, 266.

Schœnenweid Rosa, de Fribourg, née en 1894, rue de Lausanne, 60.

12 mai. — Savoy Paul, serrurier, d'Attalens, né en 1910, Pré d'Alt, 2.

14 mai. — Æbischer Marie, fille de Louis, d'Onnens, née en 1930, domiciliée à Belfaux.

15 mai. — Jacolet Rosalie, née Marmy, veuve de Louis, d'Estavayer-le-Lac, née en 1848, rue de l'Industrie, 24.

16 mai. — Dumoulin Marie, née Kart, veuve de Jean, d'Attalens, née en 1854, domiciliée à Villars-sur-Glâne.

17 mai. — Cudré-Mauroux Marie, née Clerc, veuve de Pierre, d'Autigny, née en 1871, Champ des Cibles, 26.

18 mai. — Grandjean Stéphanie, née Bossens, veuve d'Hilaire, du Crêt, née en 1852, Grand'fontaine, 31.

Berger Irma, de et à Prez-vers-Noréaz, née en 1912.

19 mai. — Monnard Oswald, employé retraité, de et à Attalens, né en 1891.

20 mai. — Grand Marius, époux de Blandine, née Python, voyageur de commerce, de Vuisternens-en-Ogoz, né en 1902, domicilié à Villaz-Saint-Pierre.

23 mai. — Bifrare Ernest, fils de Martin, de Pont-en-Ogoz et Fribourg, né en 1931, rue d'Or, 110.

Ducarroz Laurence, née Jordil, veuve de Jean, de Montbrelloz, née en 1856, Court-Chemin, 56.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

AFFAIBLIS

SURMENÉS
qui êtes déprimés par le travail ou les fortes chaleurs qui vous font perdre l'appétit et les forces; qui souffrez de faiblesse générale, de langueur ou de lassitude; Réagissez! Tonifiez votre organisme.
Le VIN DE VIAL
est un Reconstituant puissant.
Véritable tonique général, il intensifie le fonctionnement de toutes vos facultés, et le jour où vous serez décidés à l'adopter, vous retrouverez
FORCE, VIGUEUR, SANTÉ
Dans toutes les Pharmacies de Suisse

62 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Le secret du Faron

par Paul SAMY

— Dimanche, dit Mme Servant à Blanche, je demanderai à Maurice de vous faire faire un grand tour au Bois avec sa fiancée, votre cousine.

— Quand la verrai-je ? questionna la jeune fille en s'adressant à André.

— J'attendais pour en prévenir Mme de Nareuil que vous fussiez en état de la recevoir.

— Mais je le suis, André. Il me tarde tant de la connaître !

— Je téléphonerai tout à l'heure votre désir à Maurice. Mme Atkinson m'a manifesté hier une telle impatience de vous voir qu'elle n'attend plus qu'un signe de moi pour accourir vers vous. Je lui ferai ce signe.

C'est ainsi que, dans le milieu de l'après-midi, l'automobile de Mme de Nareuil la déposa, elle et Mme Bettie, à la rue Traversière.

L'entrevue des deux cousines fut émouvante. Presque d'égale taille, mais de teints opposés, elles s'étreignirent tendrement, non sans qu'un peu de tristesse vînt se mêler à leur plaisir de se connaître.

Toutes deux pensaient à la mère et à la tante disparue, et chez Mme Atkinson s'ajoutait le regret que son père ne fût point présent à cette rencontre de sa fille et de sa nièce.

Il sembla que Blanche eût deviné ce regret chez sa cousine, car elle lui dit en serrant ses mains dans les siennes :

— Comme j'aurais été heureuse, Bettie, que mon oncle fût près de nous en ce moment. Il eût remplacé la sœur qui lui avait gardé son affection et qui nous a été enlevée par le plus abominable des attentats.

Mme de Nareuil et Mme Servant voulurent en même temps détourner la conversation, mais il était trop tard, car presque aussitôt Mme Bettie avait demandé :

— Ma tante a été tuée ?

— Oui, lâchement, une nuit, par des malfaiteurs qui s'étaient introduits dans sa chambre. Il y a de cela cinq semaines, le 12 septembre.

— En septembre ! fit Mme Bettie. Et dire que mon père était peut-être à ce moment à Paris et qu'il n'en a rien su. Quelle épouvantable chose ! Et, ajouta-t-elle, on l'a tuée pour la voler ?

— Non, on n'a rien volé.

— Bettie, intervint Mme de Nareuil, qui craignait que Blanche, non prévenue, ne continuât ses révélations, nous vous raconterons cette triste histoire. Soyez aujourd'hui tout à la joie d'être toutes deux réunies.

Mme Servant se leva et, emmenant son amie avec elle, sortit du salon en disant :

— Je crois que M. Thouny ignore ta présence ; il avait un tel désir d'aller te remercier qu'il serait désolé de manquer ta visite. Marie, demanda-t-elle à la domestique qui passait, le commandant est-il chez lui ? Si oui, dites-lui que Mme de Nareuil vient le voir.

Ces mots avaient été entendus de l'officier qui, ouvrant la porte de son appartement, s'effaça pour accueillir ses visiteuses.

— Je suis désolé, madame, dit-il, que ce soit vous qui me devanciez. Il était dans mes projets d'aller à Neuilly vous remercier des bontés que vous avez eues pour ma pauvre nièce. Un nouvel événement tragique m'en a empêché.

— Un événement ? demanda Mme de Nareuil, avant que le commandant eût compris le signe de Mme Servant.

— Oui, dit l'officier, cet attentat par empoisonnement où Blanche a failli mourir.

— J'avais cru à un simple accident.

— Maurice et André, intervint Mme Servant, ne l'avaient point dit toute la vérité pour ne pas effrayer Mme Atkinson.

— Ainsi, fit Mme de Nareuil, après la mère on s'en prend à la fille, et pour la deuxième fois. Mais que vous veulent donc ces malfaiteurs ?

— Notre disparition, sans doute, dit le commandant. Pourquoi ? C'est un secret qui reste impénétrable.

— Mais alors, vous n'êtes même plus en sûreté chez vous ? s'écria Mme de Nareuil.

— C'est ce que j'expliquais ce matin au chef de la Sûreté, qui fait garder notre maison.

— Hors de laquelle, vous et votre nièce êtes à la merci de ces bandits. C'est insensé !

— Hélas ! dit le commandant, nous n'y pouvons rien.

— Si, reprit Mme de Nareuil, il faut pouvoir faire quelque chose. J'en parlerai à mon fils.

— Maurice, fit Mme Servant, est au courant de tout, mais il n'ose pas t'en entretenir devant sa fiancée qui, déjà, doit être bouleversée d'avoir appris par Blanche que sa tante avait été assassinée.

— Oh ! répliqua le commandant, ce que j'en ai dit c'est pour ma nièce. A son âge, il est tout de même dur de vivre dans de telles alarmes. Quant à moi, j'en ai pris mon parti et ne changerai rien à mon mode d'existence. Je suis trop vieux soldat pour craindre, même des bandits masqués.

Et, suivant Mme de Nareuil et Mme Servant au salon, il alla présenter ses devoirs à Mme Atkinson.

— Nièce de ma pauvre sœur, dit-il à la jeune femme, vous êtes presque la mienne, et je vous prie de trouver en moi toute l'affection que vous eût donnée votre tante. Je n'ai pas connu personnellement votre père, mais ma sœur avait un faible pour lui et j'ai eu moi-même l'occasion de m'occuper de lui avant qu'il nous quittât à Limoges. Votre fiancé, madame, nous a dit que votre père vous avait précédé en France : j'aurai grand plaisir à parler avec lui de notre lointain passé.

— Croyez, commandant, qu'il éprouvera un égal plaisir à connaître le beau-frère de sa sœur qui portait votre nom, comme ma cousine Blanche.

Un nom, faillit dire l'officier, qui ne leur avait pas porté bonheur depuis quelques mois. Mais, se rappelant l'observation de Mme Servant, il se tut.

Aussi bien, Blanche, ramenant Mme Bettie près d'elle, sur le canapé où toutes deux s'entretenaient, continua une causerie qu'avait interrompue l'entrée du commandant.

Comme deux sœurs, les fiancées s'étaient fait leurs confidences, et à les voir, les mains unies et les figures rapprochées, on devinait qu'une mutuelle affection liait déjà leur cœur.

C'est à regret que, à l'arrivée de la nuit, elles se séparèrent, non sans se promettre de se voir chaque jour.

— Je veux, dit Mme de Nareuil à Blanche, que vous veniez terminer votre convalescence à Neuilly. Vous serez ainsi plus près l'une de l'autre.

Elle n'ajouta pas, maintenant qu'elle savait, que là-bas, du moins, la jeune fille serait à l'abri de nouveaux coups.

XII

Depuis sa conversation avec Servant, de Nareuil n'était pas sans inquiétude sur le silence du père de Mme Atkinson.

Les suppositions émises par son ami, celles mêmes qui lui étaient venues à l'esprit, éveillaient en lui des craintes dont il ne se dissimulait pas la gravité.

Il se passait autour de lui, dans ce grand Paris, des choses si extraordinaires, des disparitions si mystérieuses, qu'on pouvait tout imaginer sans sortir des bornes de la réalité.

Il ne lui tardait pas seulement d'avoir des nouvelles de M. Labiau pour rassurer sa fiancée, mais aussi pour ne point retarder la date de son mariage, car il était naturel que Mme Atkinson, bien que complètement libre, ne contractât point une union sans que, par déférence, son père en fût tout au moins prévenu.

Encore fallait-il avoir son adresse. Et comment trouver cette adresse sans des recherches que Maurice se déclarait incapable de faire seul ?

(A suivre.)

†

Madame Jeanne Ducry-Pillonel et ses enfants : André, Marie-Louise, Colette, Paul et Thérèse, à Grolley ;

Monsieur et Madame Pierre Ducry et leurs enfants, à Dompierre, Saint-Blaise, Charmey, Aarbourg et Payerne ;

Madame veuve Constant Pillonel et ses enfants, à Seiry, Mussillens, Fribourg, Murist, Portalban et Saint-Aubin ;

Monsieur et Madame Lucien Ducry et leurs enfants, à Marseille,

ainsi que les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles DUCRY

instituteur

leur très cher époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et neveu, pieusement décédé le 6 juin, après une courte maladie, dans sa 44me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Un office aura lieu à Grolley jeudi 9 juin, à 8 heures, et l'office d'enterrement aura lieu à Seiry, le même jour, à 10 heures.

Selon le désir formel du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A.

FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Cherchez-vous

gain accessoire ou voulez-vous devenir revendeur (se) ou représentant (te) ? Dans ce cas, écrivez-nous tout de suite. Chacun, spécialement les ouvriers (ères) de fabrique, peuvent

gagner de l'argent

vite et bien. Capital pas nécessaire. Pas de remboursements ou de payements anticipés, affaire sérieuse. Plusieurs centaines de lettres de remerciements et références. — Offres écrites seulement de personnes sérieuses. Carte postale suffit à **Witra S. A., Albanvorstadt, Bâle.** 1313-15 Q

Echange - Vacances

Etudiant habitant près de Wil (St-Gall) ferait volontiers séjour de vacances en Suisse française, dans famille où l'on donnerait en échange un étudiant désirant passer ses vacances en Suisse allemande. Les deux auraient ainsi l'occasion de se perfectionner dans la deuxième langue nationale. 76-81

Offres à : **Otto Ruckstuhl, étud., Collège, Stans.**

A LOUER

pour le 25 juillet, **1 appartement** de 3 chambres avec cave, galetas, buanderie, gaz et électricité.

S'adr. à **Mme GENDRE, Monséjour, 1.**

A VENDRE

à Courgevaux-sur-Morat, **maison** de 2 logements de 3 chambres, dépendances, grand jardin. Conditions avantageuses et facilité d'entente. 21386

S'adresser à **Adamir Kæser, à Nidau.**

OCCASION

unique

A vendre un superbe cabriolet décapotable, 4-5 places, grand luxe,

Isotta Fraschini

Mécanique et carrosserie en parfait état.

Ecrire offres sous chiffres **Q 17102 L, à Publicitas, Lausanne.**

A VENDRE

pour raison de santé, une petite maison d'habitation, avec deux poses de terrain attenant. 12670

S'adresser à **M. Jules Emery, notaire, à Fribourg.**

A VENDRE

pour cause de non-emploi, une jument brune de 6 ans, à deux mains avec toutes garanties. 40758

Rud. Matter, Matran.

Tea-Room

A VENDRE

à Lausanne, dans bon quartier. Superbe agencement. Prix avec marchandises comprises Fr. 16.000.- comptant. Pas de fabrication. Conviendrait pour dame seule. 60390

Ecrire : **Case Ville 11606, Lausanne.**

A LOUER

à FRIBOURG, locaux avec bureau et magasin ; grande cave ; en plein centre des affaires. — Offres sous chiffres **B 62199 X, à Publicitas, Genève.**

Liquidation totale

Gramophones, disques, radios,

50 % rabais

Profitez : la liquidation est bientôt terminée.

Mme J. BISE

5 rue du Temple, 1er étage, FRIBOURG.

Hôpital cantonal de Genève

MATERNITÉ

Une inscription est ouverte au Bureau du Directeur de l'Hôpital, du 15 mai au 15 juin 1932, pour le **COURS D'ÉLÈVES SAGES-FEMMES** qui commencera le 1er octobre 1932. Pour tous renseignements s'adresser à la Direction de l'Hôpital. 6019 X

Genève, le 15 mai 1932.

Batteries motos et autos

Réparations de tous systèmes avec garantie écrite. Batteries de prêt. Agence des accumulateurs, Œrlikon.

G. SPICHER. Auto-Lumière.

Av. de Pérolles, 3. Téléphone 7.54.

CAPITOLE

Jusqu'à jeudi (incl.) Tous les soirs à 20 h. 30

TARIF RÉDUIT

LE GRAND FILM POLICIER

MEPHISTO

avec **RENÉ NAVARRE**

CHARMEY (Gruyère). Alt. 895 m.

HOTEL DU SAPIN

(100 lits)

Situation magnifique et tranquille. Sports. Canotage. Pêche et excursions montagne. Restaurant ouvert toute l'année. Saison d'été : Mai à octobre. Prix de pension : 6 à 8 fr. Truites de rivière à toute heure. Cuisine française. Vins de premier choix. Grande salle pour sociétés. Garage. Téléphone No 4. 2025

Se recommande : **F. Chappaley, propr.**

Divans, canapés, fauteuils, lits turcs

confectionnés dans nos ateliers.

Garantie. 2-5

Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63

BOIS ÉQUARRIS

toutes dimensions

Carrelets, lattes, etc.,

Livraison rapide par 172-5

WINCKLER & Cie S. A.

FRIBOURG **Téléphone 2.08**

Jeune fille

sérieuse et de toute confiance, dans la trentaine, demande place comme femme de chambre ou aide de ménage, de préférence en ville. Entrée tout de suite ou date à convenir.

S'adresser sous chiffres **P 12682 F, à Publicitas, Fribourg.**

ON DEMANDE

Femme de chambre

pour villa privée. Certificats et références exigés. Bons gages. 1137-10

Ecrire : **R. O., 14, Chemin du Grand Praz, Lausanne.**

Gambach

Bel appartement, bien ensoleillé, véranda, chambre de bonne, de bains, confort moderne ; éventuellement garage. 12657

S'adresser : **avenue du Moléson, 4, Gambach.**

Occasions

Motosacoche, 500 CC.	Fr. 70.-
500 CC., Sunbeam	200.-
350 CC., B. S. A.	350.-
350 CC., Allégro	650.-
350 CC., Condor	750.-
350 CC., Motosacoche	900.-
350 sp. Motosacoche	900.-
Auto Ford,	400.-
Camionnette Chevrolet	1300.-
Auto Citroën, frein 4 roues	1500.-

Toutes ces machines sont complètes et en bon état de marche. 58-4

Henseler Frères, Fribourg

A LOUER

à la campagne, joli logement de 3 chambres, cuisine, eau, lumière, jardin si on le désire. Conviendrait pour artisan.

S'adresser sous chiffres **P 40762 F, à Publicitas, Fribourg.**

Appartement

de 3 chambres, confort et soleil, demandé pour 2 dames seules. 12668

Adresser les offres à **Mlle Zumbach, office téléphonique, Fribourg.**

A LOUER

un appartement de 3 chambres, 50 fr. par mois.

S'adresser sous chiffres **P 40757 F, à Publicitas, Fribourg.**

Egaré

un chat, manteau tigré et blanc. 12681

Le rapporter contre récompense à **la rue de Lausanne, No 30, 5me étage.**

Imprimerie St-Paul

Fribourg

Faire-part

Thèse

Appartement à Pérolles

On demande **à échanger** tout de suite ou date à convenir, bel appartement de quatre pièces, chambre de bains, confort moderne, situé en plein soleil, contre appartement de 5 à 6 pièces et même confort.

S'adresser à **Publicitas, Frbiourg, sous chiffres P 12574 F.**

FABRIQUE DE CHOCOLAT ET DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE VILLARS S. A.

Conformément à la décision de l'assemblée générale des actionnaires du 4 juin 1932, le coupon No 13 est payable par : **Fr. 12.—** pour l'exercice 1931/32, moins 3 % impôt fédéral,

à Fribourg : **au siège social,**

à Lausanne : **à la Banque Populaire Suisse,**

à Zurich : **à la Banque Populaire Suisse.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Bonnes pêches

GRANDE BAISSE

Bondelles de Neuchâtel à Fr. 1.60 la livre

AU FAISAN DORÉ

Rue du Tir, 15 **Tél. 9.37**

AVIS

Le plan de l'ouvrage et le plan d'expropriation déposés par la Direction du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux, ainsi que le tableau des droits à exproprier pour l'établissement de la double voie entre Fribourg et Schmitten (sur le territoire de la commune de Granges-Paccot) sont soumis à une enquête de 30 jours dès ce jour, au greffe municipal de Granges-Paccot, où chacun peut en prendre connaissance.

I. Conformément à l'art. 30 de la loi fédérale sur l'expropriation, du 20 juin 1930, la Municipalité fait savoir aux intéressés qu'ils ont à lui communiquer, dans ce délai, par écrit et motivées :

a) leurs oppositions à l'expropriation : leurs demandes fondées sur les art. 7 à 10 de la loi ;

b) leurs demandes tendant à une modification du plan ;

c) leurs prétentions à une indemnité, à peine des conséquences indiquées aux art. 38 et 41 de la loi.

II. Si l'expropriation porte atteinte à des baux à loyer ou à ferme qui ne sont pas annotés au registre foncier, les bailleurs sont tenus d'en informer, sitôt après réception de l'avis, leurs locataires ou fermiers. Ceux-ci sont astreints à produire leurs réclamations conformément à l'art. 37 de la loi.

A partir du dépôt public des plans, il n'est plus permis à l'exproprié de faire, sans le consentement de l'expropriant, des actes de disposition, de droit ou de fait, susceptibles de rendre l'expropriation plus onéreuse. 12594

Granges-Paccot, le 31 mai 1932.

Le secrétaire : **F. Jaquet.** Le syndic : **J. Delley.**

Bonne RÉCOMPENSE

sera donnée à qui indiquera 40763

PLACE

de concierge, commissionnaire, encaisseur, magasinier, etc, à jeune ménage de confiance et travailleur.

Ecrire sous chiffres **P 40763 F, à Publicitas, Fribourg.**

Environ

1000 paires

de **lunettes et pince-nez** à liquider à moitié prix. **Rabais 50 %.** Profitez de la grande liquidation partielle chez **Daler Frères opticiens, avenue de la Gare.** 51-10 F

Divers articles très intéressants à moitié prix.

Procurez-vous les ouvrages ci-après :

E. de Vevey. — **Chimie générale.** Prix, relié : 5 francs.

B. de Vevey — **Droit rural.** Prix, relié : 5 francs.

J. Benninger. — **Géologie et étude du sol.** Prix, relié : 5 francs

J. Benninger. — **Les plantes de grande culture.** Prix, relié : 5 francs 50.

B. Collaud — **Les Associations agricoles.** Prix, relié : 5 francs 50.

B. Collaud. — **Maladies contagieuses et Police sanitaire des animaux domestiques.** Prix : 5 francs 50.

B. Collaud. — **Tierseuchen und Tierseuchenpolizei.** Prix : 5 francs 50.

Un rabais allant jusqu'à 50 % est accordé à tous les paysans faisant partie d'une section de l'Union des paysans fribourgeois, y compris les anciens élèves de l'Institut agricole de Grangeneuve

En vente aux Librairies Saint-Paul

130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles, FRIBOURG

Dame seule

demande à louer appartement tranquille de 2 à 3 chambres, cuisine, etc.

Faire offres sous chiffres **P 12631 F, à Publicitas, Fribourg.**

Trouvé

à la rue de Romont, une alliance avec initiales gravées. 40755

S'adresser : **Bonnefontaine, 353, contre payement des frais.**

Jeune fille

22 ans, demande place dans petit ménage soigné comme bonne à tout faire ou femme de chambre, Fribourg ou environs.

S'adresser à **Mlle Renée Kull, Cuarnens-s.-Cossonay** (Vaud). 40759 F

Bonne cuisinière

DEMANDE remplacement tout de suite, éventuellement ferait remplacement comme bonne à tout faire.

S'adresser sous chiffres **P 40761 F, à Publicitas, Fribourg.**

ON DEMANDE

un

Jeune homme

fort et robuste, sachant faucher, pr aider à tous les travaux de campagne. Entrée tout de suite.

S'adr. à **Ernest Cherbuin, La Riollaz, Payerne.**

Séjour d'été

A louer

pour la saison, dans localité de la Basse-Gruyère, joli appartement de 2 à 4 chambres et cuisine.

S'adresser à **Publicitas, Bulle, sous P 2080 B.**

Mesdames !

Mesdemoiselles !

Les jolies écharpes sur crêpe Georgette et sur mousseline, sont élégantes et pratiques, elle ne se chiffonnent pas et sont chaudes.

Vous trouverez grand choix à prix avantageux. 137-6

AUX

Corsets Élégants

69, rue de Lausanne, FRIBOURG.

Téléphone 11.11.

ON DEMANDE

dans petit train de campagne,

une bonne

SERVANTE

de 18 à 25 ans.

S'adresser à **Publicitas, Bulle, sous P 2130 B.**

MAISON WEISSENBACH

dès le **15 JUIN,** nos ateliers exécuteront sur mesure, un

COSTUME-TAILLEUR

au prix de

120.- frs.

Un MANTEAU CLASSIQUE

au prix de

90 frs.

pour une taille normale en beau tissu pure laine, fantaisie ou uni,

Les commandes seront prises dès aujourd'hui.

Mesdames : **Dès ce jour**

Ondulation permanente à 25 fr.

faite avec appareil dernier perfectionnement. Travail soigné.

Sœurs Hirschi, rue de l'Hôpital, 3, Fribourg.

Papiers peints

bon marché 2-4

chez Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

Chemins de fer fédéraux

Train spécial

à prix réduits pour

l'Oberland bernois

DIMANCHE 12 juin 1932

Extrait de l'horaire :

8.29	dép.	Fribourg	arr.	20.43
8.57	arr.	Berne	dép	20.10
9.52	»	Thoune	»	19.19
10.40	»	Spiez (bateau)	»	18.40
11.38	»	Interlaken-G. (bateau)	»	17.55

Prix des billets aller et retour IIIme classe

au départ de :	pour	Thoune	Spiez	Interlaken
Fribourg	a)	4.10	5.15	6.70
	b) c)	5.10	6.25	8.—

a) Aller et retour par train spécial.

b) Aller par train spécial, retour dans les 10 jours.

c) Aller le samedi, retour par train spécial.

Les billets spéciaux peuvent être obtenus à l'avance aux guichets des gares de départ. Ce train spécial sera mis en marche par n'importe quel temps. Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc. 4151 Y

On demande

une jeune fille de confiance sachant les deux langues, ayant si possible déjà servi ds un commerce

S'adresser sous chiffres **P 12680 F, à Publicitas, Fribourg.**

A LOUER

pour séjour d'été

dans la Haute-Gruyère, maison meublée, 4 pièces, situation agréable.

S'adresser à **Publicitas, Bulle, sous P 7405 B.**

A LOUER

pour saison d'été, 3 chambres et cuisine.

S'adresser sous chiffres **P 40756 F, à Publicitas, Fribourg.**

MOTO

A vendre une bonne moto « Terrot », 3 cm. ½, soupape latérale, fraîchement revisée pour le prix de 400 fr. 40760

S'adresser : **rue du Progrès, 1, Beauregard, Fribourg.**

LES MOTOS F. N.

sont bonnes et bon marché

Prix :

350 cm³ = **Fr. 1.300.—**

500 cm³ = **Fr. 1.580.—**

Ces machines sont compl. avec éclairage Bosch 30 W. et siège arrière.

Eichenberger frères S. A.

Place de la Gare **FRIBOURG**

Sandales flexibles

cuir brun, 2 semelles

Nos	18/26	27/29	30/35	36/42	43/47
	Fr. 5.90	6.90	8.90	9.90	10.90

Avec semelles crêpe, très avantageux

Fr. 5.90	6.90	7.90	8.90	11.80

Sandales vissées, brunes ou noires, très solides

Fr. 6.90	7.90	8.90	10.90

Kurth, Fribourg

Envois franco contre remboursement